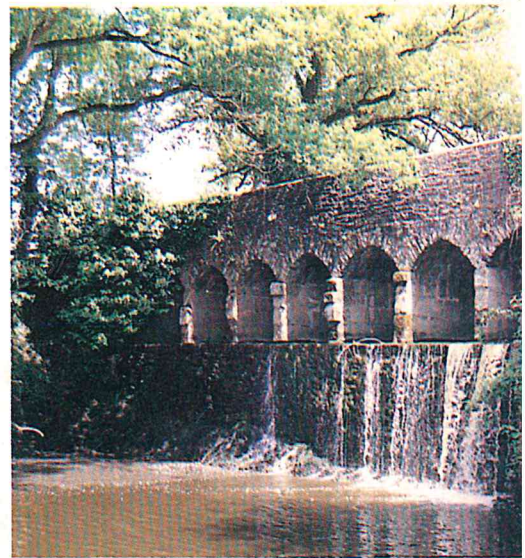
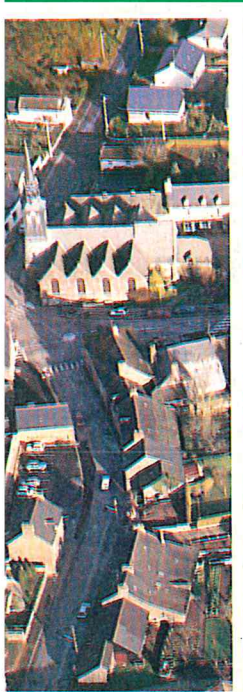


La Bouëxière Contact



GARAGE AUTOMOBILES

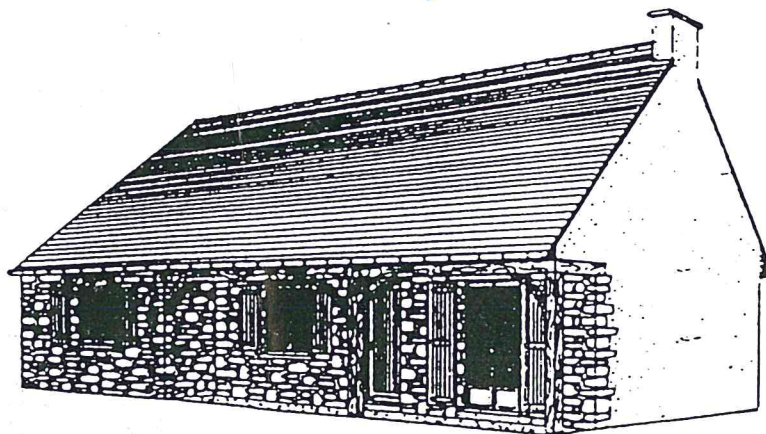
**PIERRE
LEGROS**



- Vente véhicules neufs et occasions
- Possibilité de remise sur véhicules neufs
- Nombreux véhicules d'occasions en exposition
- Réparation et entretien toutes marques
- 15 % de remise sur les pneus KLEBER
- L'huile de votre 5^{ème} vidange gratuite

7 RUE DE FOUGERES 35340 LA BOUEXIERE tel : 99.62.65.51

Construction Trouvé, le charme du passé



CONSTRUCTION

TROUVE

Bureau d'étude

De la pierre

Pour tous les budgets

RENSEIGNEMENTS
99.39.06.65
Z.A. 35450 - DOURDAIN

EX. T5, clés en main,
une façade en pierre
à partir de

355.000 F. *

Branchements
compris

* Hors papiers peints, peintures moquettes

SOMMAIRE

	Page
EDITORIAL	3
LA VIE MUNICIPALE	5
INFORMATIONS	12
ETAT CIVIL	15
LA VIE SCOLAIRE	17
LA VIE ASSOCIATIVE	21
ACTUALITES	31
LA BOUEXIERE, HIER ET AUJOURD'HUI	41

La Bouëxière *Contact*

Le Gérant : Albert HAY

Dépôt légal : Octobre 1992

REDACTION, COMPOSITION, MISE EN PAGE : COMMISSION INFORMATION

IMPRIME A LA MAIRIE DE LA BOUEXIERE



cabinet bourgeois
ingénieurs conseils

LA METRIE - 35760 MONTGERMONT
Tél.: 99.68.97.20 - Télécopie 99.68.71.93

CONCEPTION ET MAITRISE D'OEUVRE

EAU - ASSAINISSEMENT
VOIRIE ET RESEAUX DIVERS

ETUDES D'ENVIRONNEMENT

DIAGNOSTIC DES RESEAUX
ET DES TRAITEMENTS

Publicité Peinte



& Adhésive

28, rue Alain Gerbault

35100 RENNES

Tél.: 99 30 88 22 Fax: 99 30 82 27

ENTREPRISE DE MENUISERIE (BOIS - ALU - PVC)

J.- P. TOURTIER

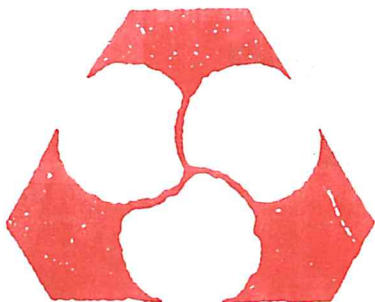
CUISINE SUR MESURE

Tél. 99 62 62 44

7, rue des Ecoles

35340 LA BOUEXIERE

CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE



UNE BANQUE A QUI PARLER

Rue Théophile Rémond
35340 LA BOUEXIERE

Tél.: 99 62 60 74

LIBRAIRIE - PAPETERIE - PRESSE - LOTO

A. JAVAUDIN

1, rue Saint-Martin
35340 LA BOUEXIERE
Tél.: 99.62.67.23

Ouvert tous les jours sauf le jeudi après-midi

PHOTOCOPIES - CARTES DE VISITE -
FAIRE PART

T
R
A
V
A
U
X

P
H
O
T
O
S

A
R
T
I
C
L
E
S

D
E

P
E
C
H
E

JEAN-PHILIPPE *coiffeur*
Masculin
Junior

22, Rue Th.-Rémond
35340 LA BOUEXIERE
tél.: 99.62.69.12

EDITORIAL

Une vie associative dynamique et porteuse d'avenir ...

La Bouëxière a vécu le Dimanche 18 Octobre son FORUM DES ASSOCIATIONS.

Au soir de cette manifestation, la satisfaction se lisait dans tous les regards. La journée avait été bonne, les contacts intéressants et fructueux, un nouveau type de relations "inter-associations" était né.

Il faut maintenant transformer cet essai et confirmer, au cours des mois et années à venir, que la Vie Associative est capable de dynamiser la vie locale.

La Vie Associative, germe de développement communal, c'est la suite logique qu'il faut attendre de ce Forum, démonstration de force et de vitalité.

Les activités proposées à La Bouëxière sont nombreuses et variées : sportives, culturelles, sociales, socio-professionnelles,... pour les jeunes et moins jeunes... Les associations attirent une part importante de la population qui pratique, ici, sur le territoire communal, et avec enthousiasme, une ou plusieurs des disciplines proposées.

Le FORUM DES ASSOCIATIONS a confirmé cet enthousiasme et ce besoin de rencontre au sein de groupes qui proposent les activités qui nous attirent.

Mais il a aussi ouvert de nouvelles perspectives :

- Besoin d'une plus grande information entre associations : mieux se connaître et mieux connaître ce que font les autres...
- Possibilités de mettre des moyens en commun (secrétariat, ... matériels...)
- Souci de rechercher ensemble de nouvelles démarches et d'autres outils de communication.

Ce FORUM ne s'est pas clos le soir de ce Dimanche 18 Octobre : il faut maintenant le faire vivre au quotidien...

RENCONTRE et **SOLIDARITÉ** ... deux atouts majeurs dans le développement de la commune.

A nous tous de jouer... et de gagner !!!

Albert HAY, Maire



GROUPAMA

ASSURANCES POUR TOUS - TOUTES BRANCHES

à votre service à LA BOUËXIERE

FRANCIS DELAUNAY

Rue Paul Féval - Tél.: 99 62 62 45

GARAGE - STATION ELF
ACHAT - VENTE - TOUTES MARQUES
RÉPARATIONS

MARCEL GARNIER

32, RUE DE LA FORÊT

- 35340 LA BOUËXIERE

TEL. 99.62.63.12

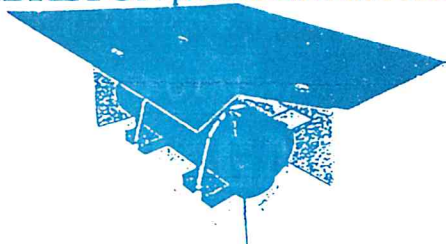


NICOLE COIFFURE

SALON MIXTE
et JUNIOR

6, Rue Paul Féval
LA BOUËXIERE
99.04.41.80

LEBRETON présente LA NAUTILA



LA PREMIERE CITERNE PROPANE INVISIBLE

enfouie à vie et contrôlable de l'extérieur. Fruit des travaux de recherche menés par BUTAGAZ, leader de la distribution du Propane et de Butane, LA NAUTILA constitue une réelle innovation technologique sur le marché du Propane :

- Installation simple assurée par des spécialistes
- Respect de l'Environnement
- Protection durable contre les risques de corrosion

LA NAUTILA existe en deux capacités, 1.200 kg et 1.900 kg offrant une grande autonomie d'utilisation.

A titre indicatif, LA NAUTILA 1.200 couvre les besoins annuels en chauffage, eau chaude et cuisine d'un foyer de quatre personnes occupant un logement de 100 m².

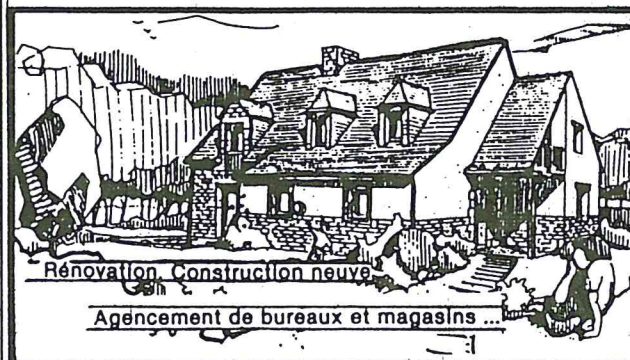
BUTAGAZ

9, av. Chardonnet - BP 556 - 35006 RENNES Cédex
Tél.: 99. 63 .49.49 - Fax : 99.36.28.70

Maryvonne RIGOURD
ARCHITECTE D.P.L.G.

Pour vos : - Permis de construire
- Appels d'offres
- Surveillance des travaux

Tél.: 99 62 64 87
Bellevue
35340 LA BOUËXIERE



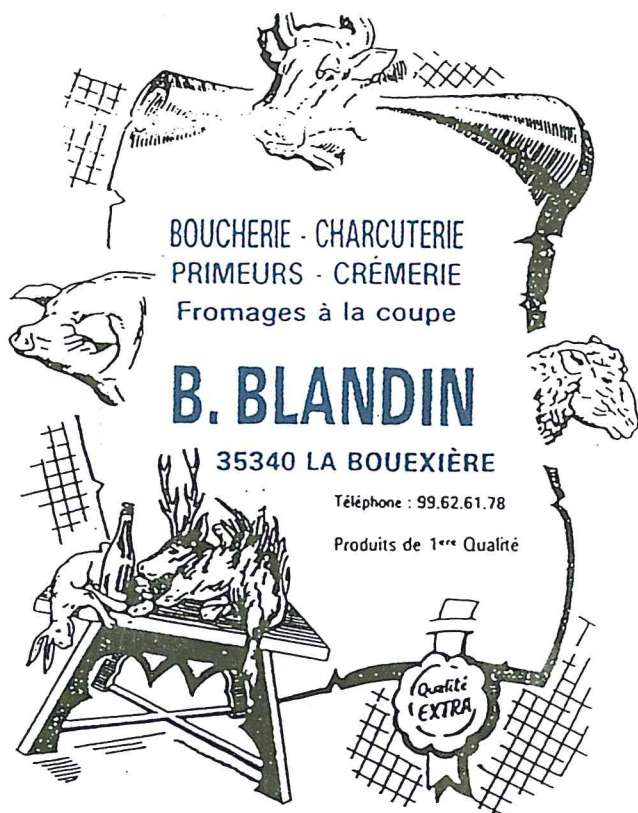
La Vie Municipale

Vêtements BOURDON

Successeur de la maison
ORY-GASNIER

CONFECTION
HOMME - FEMME
LINGE DE MAISON
TRAVAIL ET LOISIR
VENTE A DOMICILE

7, rue Théophile Rémond
LA BOUEXIERE
99.04.42.47.



BOUCHERIE - CHARCUTERIE
PRIMEURS - CRÈMERIE
Fromages à la coupe

B. BLANDIN

35340 LA BOUEXIÈRE

Téléphone : 99.62.61.78

Produits de 1^{ère} Qualité

*Faites confiance
à nos annonceurs*



*Cheval et Poney
Sellerie*

La Galerie du Commerce
27 rue Jean-Marie Pavy

35340 LA BOUEXIÈRE
Tél. 99 04 41 85

POMPES FUNEBRES PRIVEES

TOURTIER Jean-Paul

Agrément N° 36 - 0195

Transport de corps avant et après mise en bière - Toutes distances

Organisation complète d'obsèques - Salles d'expositions

Articles Funéraires - Cercueils

7, rue des Ecoles - 35340 LA BOUEXIERE

Tél.: 99.62.62.44

BAR

LE RECORD



JEUX BILLARD

6, rue Théophile Rémond

35340 LA BOUEXIERE

Tél.: 99 04 40 45



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 Juillet 1992

CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES = DEMANDE DE LA COMMUNE D'ACIGNE

En application des lois de décentralisation, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, donne un avis favorable au montant de la contribution due au titre de la répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques soit un coût de 8.045 F pour 5 élèves scolarisés à Acigné (1 en maternelle, 4 en primaire), sachant que le coût par élève scolarisé dans cette commune est de 3545 F par élève en maternelle et de 1125 F par élève en primaire.

REPARTITION 1991 DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter la somme de 4.737 F allouée par l'Assemblée Départementale et revenant à la commune au titre de la répartition 1991 du produit des amendes de police et s'engage à faire réaliser dans les plus brefs délais les travaux d'aménagement piétonnier rues de Fougères et Jean-Marie Pavy inscrits lors d'une précédente réunion.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FORMATION AU BAFA

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

. Décide le remboursement à hauteur de 50 % des frais des stages BAFA à Melle MEIL Marie-Claire soit 1.150 F ; Melle LERAY Emmanuelle pour 1.150 F ; Melle CURIE Karine pour 1.830 F ; Melle SAULAIS Tiphaine pour 1.025 F ; Melle QUINTIN Stéphanie pour 1.150 F, animatrices du C.L.S.H. en 1992.

. Dit que le versement du solde est subordonné à la participation de ces animatrices au CLSH 1993 conformément aux décisions antérieures.

ELECTIONS PRUD'HOMALES - COMMISSION ADMINISTRATIVE

Le Conseil Municipal désigne Mme Marguerite BLAIS, électeur salarié et Mr Marcel GARNIER, électeur employeur au titre de la commission administrative mise en place à l'occasion des élections prud'homales.

RESTAURATION DE L'EGLISE = DESIGNATION DE L'ARCHITECTE

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de désigner Mr Christian COUASNON, comme maître d'Oeuvre pour les travaux de restauration de l'église communale prévus au BP 92 et adopte le contrat de Maîtrise d'oeuvre proposé par Mr COUASNON soit:

Mission = M6

Note de complexité = 5

Coût d'objectif HT = 1.808.510 F

Taux de rémunération = 6 %

Forfait de rémunération = 108.510 F HT soit 128.692,86 F TTC

Estimation prévisionnelle HT = 1.700.000 F

Les propositions des autres architectes consultés ayant répondu étaient les suivantes :

* SCP LIOUVILLE et JAN = honoraires estimés à 5,38 % du coût des travaux soit 92.493,18 F HT (références insuffisantes pour des travaux identiques).

* Mr MOTTE Patrick = honoraires estimés à 6,88 % du coût des travaux soit 125.601 F HT.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR UN PROJET DE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les dispositions de la loi du 6/02/1992 concernant la création de communautés de communes.

Les souhaits des communes formulées avant le 8 Août 1992 seront pris en compte par la Commission Départementale de coopération intercommunale.

Il est donné lecture au Conseil Municipal des incitations financières et fiscales applicables à ces communautés de communes. Deux compétences seront exercées à titre obligatoire : l'aménagement de l'espace et les actions de développement économique.

Elle devra également choisir au moins une troisième compétence parmi l'environnement, le logement et cadre de vie, la voirie, les équipements culturels, sportifs et scolaires du 1er degré.

Il est envisagé la situation particulière de La Bouëxière située au centre d'une zone limitée par deux axes de circulation = LA RN 157 vers Paris et la future route des Estuaires (RN 12 actuelle).

Compte tenu de cette situation et de la nécessité d'une communauté de Communes forte sur le plan économique et humain ainsi que de la solidarité avec les communes défavorisées de par leur situation géographique, il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer pour l'une ou l'autre des propositions suivantes :

- . Evolution du SIVOM de Liffré vers la communauté de communes sur sa zone géographique actuelle;
- . Elargissement vers d'autres syndicats existants pour la création à terme d'une entité plus forte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des membres présents, décide dans un premier temps, l'évolution du SIVOM de Liffré vers une communauté de Communes sur la zone géographique actuelle suivie dans un avenir proche d'un élargissement à d'autres syndicats existants afin de constituer une entité plus forte.

AUTORISATIONS SPECIALES DE CREDIT POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable aux virements de crédits de l'art 2329.30 "construction d'une salle polyvalente" :

- vers l'article 2147-31 "acquisition de panneaux de signalisation" de 2.446 F pour l'achat de panneaux de signalisation.

- vers l'article 2147-33 "panneaux de signalisation poste" pour 1.171 F pour l'achat des panneaux du bureau de poste.

- vers l'article 2147-16 "achat de matériel" de 3.500 F pour l'achat d'une traçeuse pour terrain de sports.

- vers l'article 2147-03 "achat de matériel" de 3.215 F pour l'achat d'une citerne à eau.

ANIMATION D'UN POINT-JEUNES - AMENAGEMENT DU TEMPS DE L'ENFANT = CREATION D'UN CES

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la création d'un CES (Contrat Emploi Solidarité).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable à la création d'un CES à compter du 3 septembre 1992 pour l'animation du Point-Jeunes et l'aménagement du temps de l'enfant pendant l'heure du déjeuner à l'école publique.

RESTAURATION DE L'EGLISE = COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

La loi du 6/02/92 sur l'Administration Territoriale de la République a modifié notamment la composition des commissions d'appel d'offres. Désormais, elles doivent comprendre pour les communes dont la population est inférieure à 3.500 habitants, le Maire, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants. Les membres sont élus au scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le vote à scrutin secret donne les résultats suivants :

Membres titulaires	Mr SARRAZIN)	
	Mr DESMONTS)	21 voix pour
	Mr SAUTON)	
Membres suppléants	Mr HAVARD)	
	Mr BEDAULT)	21 voix pour
	Mr GAUTIER)	

DEMANDE POUR UNE RESERVE D'UN PASSAGE VERS LA RUE SAINT-MARTIN

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable à la réserve d'un passage sur la rue Saint-Martin au profit de Mr DE LA POYPE, propriétaire de la ferme de "La Maison Neuve" sous l'hypothèse de la réalisation d'un lotissement.

REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ORCHESTRE AU COMITE DES FETES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable au remboursement de la somme de 1.200 F correspondant aux frais d'orchestre et de la SACEM, au Comité des Fêtes, engagés par le Comité des Fêtes pour le bal public du 10 Juillet 1992.

CREATION D'UN POSTE D'AGENT ADMINISTRATIF

Actuellement, Mme PINSARD est employée en tant que CES au secrétariat de la Mairie. Ce CES doit se terminer le 31/08/1992. Cette personne est désormais bien intégrée dans son poste, et il serait souhaitable qu'elle puisse le conserver. La solution est la création d'un poste d'agent administratif non titulaire à mi-temps afin de pallier aux temps partiels de Mme REGNAULT et de Mme MALHAIRE. Mme PINSARD serait rémunérée sur la base du 1er échelon de la grille indiciaire d'Agent Administratif (IB 220).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des membres présents :

. Donne un avis favorable à la création d'un poste d'Agent Administratif non titulaire à mi-temps à compter du 1er septembre 1992,

. Dit que cet agent percevra la rémunération afférente au 1er échelon du grade d'Agent Administratif (IB 220).

CLSH 1992 REMUNERATION DES ANIMATEURS EFFECTUANT UNE SURVEILLANCE DE GARDERIE

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

. Décide la rémunération des animateurs (trices) du C.L.S.H pour la surveillance de la garderie sur la base de 1 H / jour et d'un animateur (trice) pour aider Mme GUERINEL qui n'a pu faire face seule à l'affluence des enfants,

. Dit que leur rémunération sera calculée selon l'IB 229 ; IM 236 au prorata du nombre d'heures effectuées.

Séance du 17 Septembre 1992

REVISION DES TARIFS DE GARDERIE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents les tarifs suivants qui sont revalorisés:

- Garderie matin - soir = 10,60 F
- Garderie pendant les vacances scolaires = 30 F
- Garderie après - étude = 7,40 F

et décide d'appliquer une pénalité après 19 h sauf cas de force majeure correspondant aux frais réels de personnel.

REVISION DES TARIFS DE L'ECOLE DE DANSE

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décide la revalorisation des tarifs des cours de danse de 3 % pour l'année scolaire 1992/1993 comme suit :

Cours de danse pour 1 h = 17,50 F

Cours de danse pour 1 h 1/2 = 26,25 F

ACQUISITION DU TERRAIN APPARTENANT A Mr ET Mme NOEL GESBERT, REAJUSTEMENT DU PRIX ; INDEMNITE DE CONSERVATION DES ARBRES

Il est rappelé au Conseil Municipal qu'il avait été décidé au cours d'une précédente réunion d'acquérir le terrain de Mr et Mme Noël GESBERT, rue Saint-Martin cadastré section E N° 351.

Initialement la superficie avait été estimée à 4.192 m². Or après bornage, il s'avère que la superficie est de 4.291 m² soit une différence de 99 m² au prix de 15 F TTC le m² soit un surplus de 1.485 F TTC. Le prix définitif est donc de 64.365 F TTC.

D'autre part, il serait bon de préserver les arbres, Mr GESBERT demande une indemnité de 3.000 F.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- . Décide la régularisation de la surface du terrain soit 99 m² au prix de 15 F TTC (1.485 F TTC).
- . Décide de verser une indemnité de 3.000 F TTC à Mr et Mme GESBERT pour la conservation des arbres.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE CHATEAUBOURG

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable à la participation de 4.419 F demandée par la Commune de Châteaubourg pour 3 élèves, somme représentant 50 % du prix de revient. Une régularisation est effectuée depuis 1988.

CONSTRUCTION DE LA SALLE POLYVALENTE = COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Il est rappelé aux membres du Conseil Municipal que selon la loi du 6/02/1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, les Commissions d'Appel d'Offres doivent comprendre outre le Maire, 3 membres titulaires du Conseil Municipal et 3 membres suppléants du Conseil Municipal.

Le vote à bulletin secret donne les résultats suivants :

Nombre de membres présents : 16

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages exprimés : 19

Candidats au poste de membre titulaire

Mr Yves DESMONTS = 18

Mr J-M THUMERELLE = 18

Mr V. SARRAZIN = 18

Mr P. BEDAULT = 1

sont élus MM DESMONTS, THUMERELLE, SARRAZIN

Candidats au poste de membre suppléant

Mr F. HAVARD = 18

Mme A. NEVEU = 17

Mr P. BEDAULT = 16

Mme M. BLAIS = 6

sont élus MM HAVARD, BEDAULT, Mme NEVEU

DEMANDE DE SUBVENTION DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une demande de subvention de la Direction Départementale des Anciens Combattants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas allouer de subvention à la Direction Départementale des Anciens Combattants étant donné que les 2 associations d'Anciens Combattants de la Commune bénéficient déjà de subventions.

DENOMINATION DE LA PLACE DES LOGEMENTS HLM DU BOUESSAY (2ème tranche)

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de dénommer la place desservant cette 2ème tranche de logements HLM du Bouëssay, Place "Charles de Gaulle".

TRAVAUX COMMUNAUX

Au cours du trimestre écoulé, le personnel communal a effectué les travaux suivants :

- La Subdivision de l'Équipement de St-Aubin d'Aubigné et le personnel communal ont procédé à l'entretien des voies communales. Plus de cinq cents tonnes de matériaux de carrière et soixante tonnes d'émulsion de bitume ont été mis en oeuvre .
- La Société ROL LISTER a procédé à la modernisation des voies communales N° 19 (du Centre Rey-Leroux à la route d'Acigné) et N° 118 (de Pré Primault à Roche Pointue). Le coût de ces deux opérations s'élève à environ 400.000 F.
- Entretien des pourtours de l'étang de Chevré : remplacement des planches cassées et bouchage des trous de rats.
- Préparation, démontage et nettoyage suite à la fête communale du 6 Septembre.
- Taille des Thuyas clôturant le terrain des sports
- Préparation, mise en place et démontage du stand de la commune au Carrefour Economique du SIVOM de Liffré.
- Travaux préparatoires pour le Forum des Associations du 18 Octobre : cablage et montage de l'installation électrique, montage des boxes etc...
- Travaux courants d'entretien de l'éclairage public, des espaces verts et de la voirie.



ECO MARCHÉ

Les Mousquetaires de la distribution

Une source de fraîcheur et d'économie près de chez vous

Route de Servon
Du Lundi au Vendredi
8 H 45 - 12 H 15 / 15 H - 19 H 15

LA BOUEXIERE
Samedi
8 H 45 - 12 H 15 / 14 H - 19 H

INFORMATIONS... ... EN VRAC

A VENDRE LOCAL EN BOIS

8 mètres sur 12, couvert en ardoises, charpente chevillée facile à démonter. Il peut se vendre en un bloc ou séparément ainsi qu'un lot de parquet de chataignier et des poutrelles de chêne de 4 mètres de long en 6/17. Vous pouvez vous adresser au 99.62.62.72.

CLUB D'ECHECS

Vous qui souhaitez découvrir, pratiquer, approfondir les échecs, vous serez les bienvenus le vendredi soir de 19 h 30 à 21 h 30, salle polyvalente à La Bouëxière.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à appeler le :

- 99.62.63.67.
- 99.62.62.04. (après 18 h)
- 99.51.39.21.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en Juillet, Août et Septembre 1975 et plus âgés (naturalisés et omis des classes antérieures), sont priés de se présenter à la mairie avant le 1^{er} Décembre 1992, munis du livret de famille de leurs parents.

VITESSE EXCESSIVE...

ATTENTION AUX PIETONS... ENFANTS...

PERSONNES AGÉES

GARE AUX CONTROLES !!!...

De nombreuses personnes se plaignent de la vitesse excessive des automobilistes sur les routes de campagne et rues de l'agglomération. Il est rappelé que la vitesse dans le bourg est limitée à 45 km/h.

Pensons notamment aux enfants insouciant du danger et aux personnes âgées qui marchent difficilement !!!

Nous devons rappeler que la gendarmerie peut, à tout moment, effectuer des contrôles...

Alors attention aux points du permis!!!

GARDERIE DU MERCREDI

Certaines familles souhaitent l'ouverture de la Garderie Municipale le Mercredi et ont déjà inscrit leur(s) enfant(s) en Mairie.

Pour l'instant, le nombre est insuffisant, aussi, si vous êtes intéressé(s), nous vous demandons de vous adresser au secrétariat de la Mairie afin de procéder aux inscriptions.

AVIS AUX AGRICULTEURS

A consulter en Mairie aux heures d'ouverture le fascicule :

"Guide des aides aux agriculteurs"

- 1) Aides à l'installation.
- 2) Aides liées à la production.
- 3) Aides à caractère socio-économique.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Les jeunes âgés de 18 ans au 28 Février 1993 ainsi que les nouveaux administrés sont priés de bien vouloir s'inscrire sur la liste électorale avant le 31 Décembre 1992. Se présenter, à la mairie, en possession du livret de famille.

AGENDA DE LA MUNICIPALITE

■ JUILLET

1^{er}.- Réception des travaux d'évacuation d'eaux pluviales route de Vitré.

- S.I.V.O.M. : Réunion de préparation du Carrefour Economique.

2.- Caisse des Ecoles.

8.- Conseil d'Etablissement de l'Ecole Cantonale de Musique.

9.- Bureau de municipalité.

12.- Braderie

13-14.- Cérémonies de la Fête Nationale.

16.- Commission bâtiments communaux.

20.- Comité du S.I.C.T.O.M. des Forêts

21.- Bureau de municipalité.

22.- Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

23.- Réunion du bureau du S.I.V.O.M. de Liffré.

24.- Visite du camp de jeunes à SARZEAU.

27.- Commission bâtiments communaux.

28.- Visite du camp international de jeunes à LANCIEUX.

- Réunion des Commerçants et Artisans.

29.- Comité du S.I.V.O.M.

- Soirée de clôture du C.L.S.H.

30.- Conseil Municipal.

■ AOUT

24.- Bureau du S.I.C.T.O.M. des forêts.

26.- Bureau de Municipalité.

■ SEPTEMBRE

1^{er}.- Bureau de municipalité.

6.- Fête communale à Roche Pointue.

- Participation à la sortie annuelle du Comité des Oeuvres sociales du Personnel communal.

7.- Réunion de préparation de la semaine des personnes âgées.

8.- Comité du S.I.C.T.O.M. des forêts.

9.- Bureau du S.I.V.O.M. de Liffré.

- Réunion publique d'information sur le P.O.S.

13.- Fête nautique à Chevré.

14.- Commission d'appel d'offres du S.I.C.T.O.M.

- Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

15.- Réunion du C.C.A.S.

16.- Commission communale des impôts.

17. Conseil Municipal.

18-19-20.- Carrefour Economique du S.I.V.O.M. du pays de Liffré.

28.- Bureau du SIVOM

- Commission Musique du S.I.V.O.M.

30.- Visite de la déchetterie de Gaël.

■ OCTOBRE

1^{er}.- Réunion de préparation du Forum des Associations.

3.- Réunion à Paris de l'Association des Petites Villes de France.(A.P.V.F.)

5.- Bureau de l'Association Rey-Leroux.

6.- Bureau du S.I.V.O.M.

7.- Commission bâtiments communaux.

- Bureau de Municipalité.

8.- Commission de Révision de la liste électorale.

- Commission Ecole de Musique du S.I.V.O.M.

9.- Bureau S.I.C.T.O.M. des Forêts.

- Assemblée Générale de l'A.P.E.L.

12.- Bureau de Municipalité.

14. Comité du S.I.V.O.M.

15.- Commission du P.O.S.

- Soirée Poésie à la salle communale.

16.- Rencontre des Maires et Adjointes du Canton de Liffré.

17.- Réunion sur l'intercommunalité à St-Sulpice La Forêt.

18.- Forum des Associations.

FLEURISTE - POMPES FUNEBRES

Mr et M^{me} GEORGEAULT Daniel

Place de l'Eglise 35140 SAINT-AUBIN DU CORMIER

Tél.: 99 39 10 17



15, rue J.-M. Pavy - 35340 LA BOUEXIERE
Tél.: 99 62 62 83 Fax: 99 62 60 42

FABRICATION DE MENUISERIES BOIS

- Volets à l'américaine, à l'ancienne, à lames orientables
- Portes d'entrée, de service, d'intérieur
- VERANDAS

WOREX

fioul & Saisons



sans odeur, grand froid...

Rennes

 99 62 86 10

Roger DUPONT

Peinture
Vitrerie
Ravalement
Revêtement murs et sols
Papiers peints
Tissus

"Chevré" - 35340 LA BOUEXIERE
Tél.: 99.62.67.07

GALLERAND ROGER

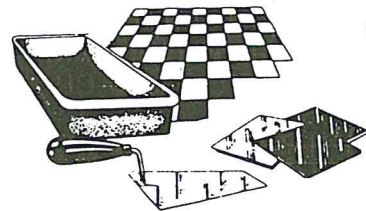
Artisan

CARRELAGE

TERRASSE

MARBRE

CHAPE



La Préhaye - 35340 LA BOUEXIERE
Tél.: 99 62 64 22

HEP

HYGIENE

Henkel

PRODUITS - MATERIEL D'HYGIENE

SARL HEP-SERVICE
ZI Sud-Est
15, rue des Veyettes
BP 6353
35063 RENNES Cedex
Tél.: 99.51.80.90 ou 99.53.07.30
Fax : 99.51.00.97

Aire Canine de la Mi-Forêt

ELEVAGE

Bobtail - Caniche
Soft - Westies
Berger Allemand

TOILETTAGE

Toutes races

EDUCATION

Obéissance-Sociabilité

PENSION

Chiens et chats



DOG-CLUB

Agility - Plusieurs formules

FORMATION

Toilettage - Maître chien

ALIMENTATION Distributeur FLATAZOR
R.N. 12 "Mi-Forêt" 35340 LIFFRE
99.68.56.55

ETAT CIVIL

● NAISSANCES

25 Mai 1992	EMERIAU Norma Mary Angie	Le Haut Saudrais
19 Juin 1992	DURAND Mylène Elodie Irène	4, allée Jean Monet
5 Juillet 1992	PERRETTE Alexandra Elisabeth	4, Place du Père Gérard
9 Juillet 1992	ROUAULT Mathilde Corinne Dominique	52, rue J-M Pavy
18 Juillet 1992	ADAM Marie Brune Sylvie	Le Haut Bertry
18 Juillet 1992	DELEURME Nicolas Laurent Didier	La Havardière
19 Juillet 1992	MONNIER Vincent Jean-Yves Benoit	Les Bruyères
19 Juillet 1992	GREHAL Boris Cyrille Simon	7, allée Jean Monet
21 Juillet 1992	FELIOT Steven Michel	Bellevue
22 Juillet 1992	PANNETIER Charlène Marine	Bellevue
23 Juillet 1992	BUSER Lisa Maria Madeleine	14, rue des Ecoles
30 Juillet 1992	GEANTY Lucien René Robert Gérard	Guigieu
11 Août 1992	PLEUVEN Camille	31, allée Jean Monnet

● MARIAGES

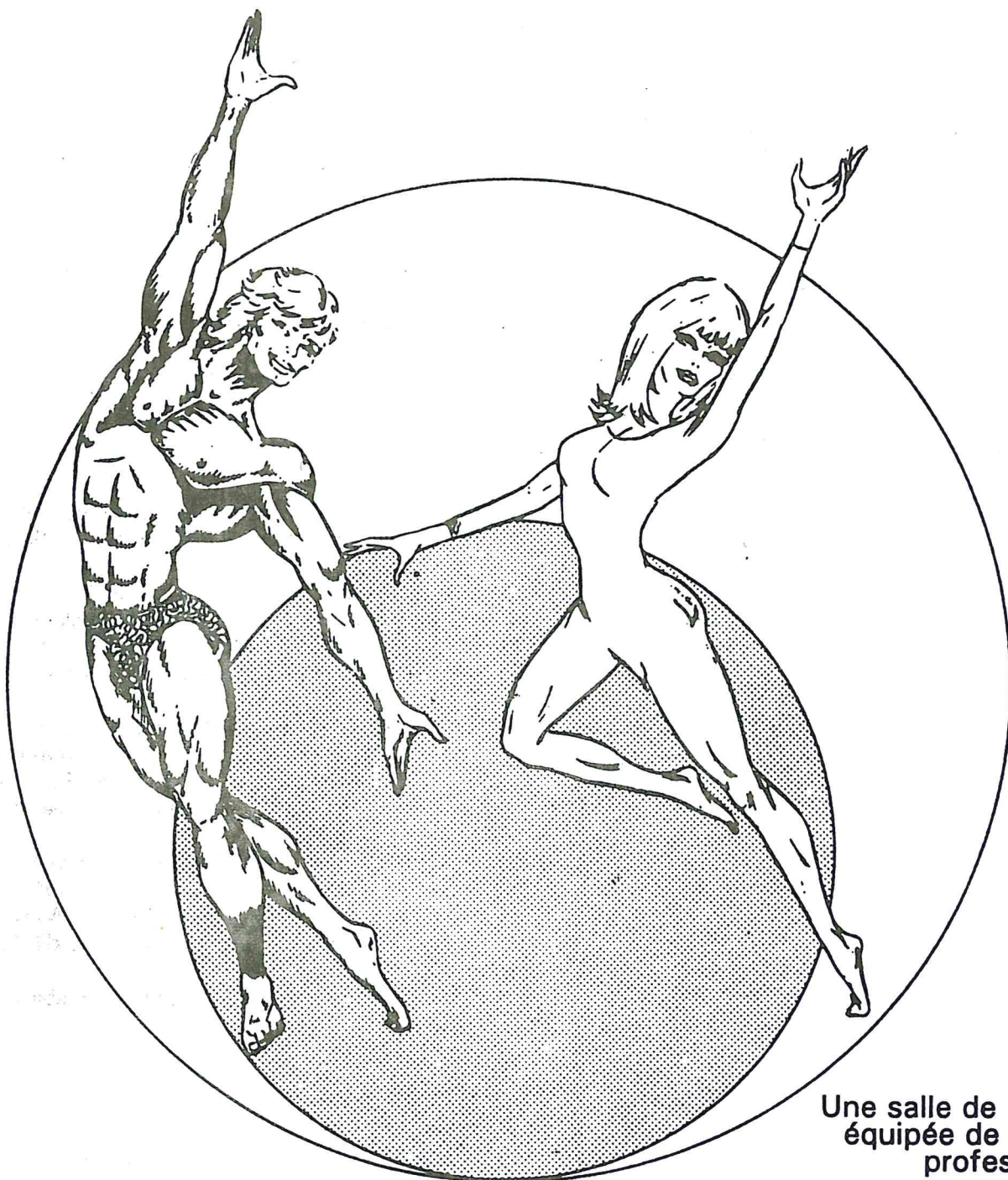
18 Juillet 1992	PAINCHAUD Jean-Luc, cariste, domicilié à Montgermont, 12 place Jane Beunel et MONNERIE Roselyne, Secrétaire comptable, domiciliée à La Bouëxière lieu-dit "La Basse Voie".
25 Juillet 1992	PINSARD Pierrick, Charpentier, domicilié à Marpiré lieu-dit "Le Petit Hêtre" et SAISDUBREIL Gisèle, Agent Administratif, domiciliée à La Bouëxière lieu-dit "Villeray".
31 juillet 1992	THOMAS Michel, Maçon coffreur, domicilié à Carcraon, résidence de l'Etang et ROUXEL Nathalie, vendeuse, domiciliée à La Bouëxière lieu-dit "La Butte aux Sangliers".
1er Août 1992	CHAMBONNET Patrice, infirmier militaire, domicilié à Toulouse, 81, rue Aristide Maillol et GEFFROY Christèle, Agent de service, domiciliée à La Bouëxière, 37, rue de la forêt.
8 Août 1992	POREE Joël, Agent technique, domicilié à Cesson Sévigné, 52, rue Belle Epine et ALLAIRE Mireille, Assistante maternelle, domiciliée à La Bouëxière 2, allée des Maronniers
8 Août 1992	PIROTAIS Jean-Pierre, Agriculteur, domicilié à Cogles lieu-dit "Le Haut Bassigné" et VOISIN Christine, sans profession, domiciliée à La Bouëxière lieu-dit "La Roncinière".
22 Août 1992	TUFFIN Patrick, Employé d'abattoir, domicilié à Mézières sur Couesnon lieu-dit "Maison Neuve" et BORDAIS Sylvie, agent d'entretien, domiciliée à La Bouëxière lieu-dit "La Bronais".
29 août 1992	MONNIER Loïc, Employé d'abattoir et NEVEUX Roselyne, Employée d'abattoir domiciliés à La Bouëxière lieu dit "La Roncinière"

● DECES

16 Juin 1992	HOUGET Marie, épouse RADIGUE, 72 ans, retraitée, domiciliée à La Bouëxière, 9, rue de fougères.
18 Juin 1992	NICOLAS Hervé, 9 mois, domicilié à La Bouëxière, Centre Médical Rey-Leroux.
25 Juin 1992	JUMEL angèle, veuve LAUNAY, 90 ans, retraitée, domiciliée à La Bouëxière, 52, rue J-M Pavy.
8 Juillet 1992	COLLIN Théophile, 67 ans, retraité, domicilié à La Bouëxière lieu-dit "La Martinière".
13 Juillet 1992	VIEL Maria, veuve ZIMMERLIN, 72 ans, retraitée, domiciliée à La Bouëxière, 52, rue J-M Pavy.
4 Août 1992	TROPEE Aimée, 80 ans, retraitée, domiciliée à La Bouëxière, 52, rue J-M Pavy.
15 août 1992	ROULLIAUX Alphonse, 81 ans, retraité, domicilié à La Bouëxière, 52, rue J-M Pavy.
31 Août 1992	DUGUE Louis, 87 ans, retraité, domicilié à La Bouëxière, 52, rue J-M Pavy

ATHLETIC CLUB BOUEXIERAIS

Musculation - Culture Physique - Assouplissement



Une salle de 130 M2
équipée de matériel
professionnel.

En pratiquant la Musculation, vous obtiendrez les critères suivants :
"Endurance, Force, Souplesse"

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mercredi : 18 à 21 h
Vendredi : 17 à 21 h

Tél : 99.62.69.49
(aux heures d'entraînement)

La Vie Scolaire



ECOLE PUBLIQUE

ECOLE PRIMAIRE

Après les péripéties et les inquiétudes de l'an passé à propos d'une éventuelle fermeture de classe, la rentrée s'est passée sans encombre avec 7 classes comme précédemment. Les effectifs sont répartis de la façon suivante :

CP	Mme HILAIRE	20 élèves
CP- CE1	Mme REQUINTEL	10 + 5 élèves
CE1	Mme SOUHY	22 élèves
CE2	Mme LOTTON	23 élèves
CE2 - CM2	M HERCOUET	5 + 15
CM1	M. DEDELOT	27 élèves
CM2	M. REDOUTÉ	27 élèves

L'arrivée de nouveaux habitants en cours d'année et celle des G.S. de maternelle en CP, l'an prochain nous permettent d'envisager Septembre 93 sans trop d'inquiétude.

A part mon arrivée à la direction de l'école, c'est donc une rentrée sous le signe de la continuité puisque le reste de l'équipe ne change pas et que les objectifs du projet d'école sont reconduits dans les grandes lignes.

Qu'il me soit donc permis de me présenter. Je suis sorti de l'Ecole Normale de Rennes en 1977. J'étais, l'an dernier, directeur à HÉDÉ où j'ai passé quatre ans. Auparavant, j'avais occupé divers postes dont une première direction et sept années en coopération. J'ai demandé à venir à La Bouëxière en sachant que l'école était porteuse d'avenir.

92-93 PROJETS ET FONCTIONNEMENT

Cette année de nouveau, les enfants de CP iront en classe de mer et ceux de CM1 à la

neige. Les CM1 et CM2 bénéficieront de cours d'anglais et la piscine sera fréquentée par les CE2 et CM1 tout au long de l'année. Le coût des entrées sera financé par la mairie qui finançait déjà le transport.

La nouvelle semaine scolaire est maintenant en place, les enfants peuvent profiter de tous leurs week-ends en famille au prix de petits sacrifices sur la longueur des vacances. Il est sans doute trop tôt pour juger de l'effet de cette nouvelle organisation.

Par ailleurs, l'embauche par la mairie d'une animatrice diplômée pour les ateliers du midi avec les enfants qui restent à la cantine est une amélioration importante des services proposés par l'école communale. Amélioration qui s'ajoute aux services de garderie matin et soir, aux services d'étude et de cantine.

En ce qui concerne l'objectif principal de l'école qui est l'enseignement, l'équipe pédagogique maintiendra ses efforts sur le suivi et l'amélioration des performances en lecture, base de tous les apprentissages. Elle mettra l'accent sur le décroisement et le travail d'équipe entre les enseignants, en liaison avec la maternelle également.

Enfin, j'ai déjà pu constater que ce qui permet à l'école de vivre et de se renouveler se fait avec le concours de nos partenaires naturels que sont le conseil de Parents d'Elèves, la caisse des Amis des Ecoles Publiques et bien sûr, la Municipalité. Leur engagement sans faille à nos côtés nous permet de proposer un service public d'éducation de qualité.

Le Directeur
Ch. REDOUTÉ,



ECOLE PRIVEE

L'ECOLE SAINT JOSEPH, SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION A COMPTER DU 3 SEPTEMBRE 1992

L'Ecole privée, comme l'Ecole Publique participe à la mission éducative des enfants. Les enfants méritent une école adaptée au monde contemporain.

Dans l'Enseignement Primaire Catholique, il existe deux sortes de contrat :

- le contrat simple,
- le contrat d'association.

Quelle est la différence ? Elle se situe essentiellement à deux niveaux :

- 1- La prise en charge des dépenses de fonctionnement de l'Ecole par la Commune. Dans le cas du contrat simple, elle est facultative et fait l'objet d'une convention entre la Commune et l'Etablissement.

Dans le cas du contrat d'association, elle devient obligatoire (forfait communal).

- 2- Le statut des Enseignants.

Dans le cas du contrat simple, le Directeur diocésain nomme et gère les mutations

du personnel enseignant après consultation du Directeur d'établissement et de l'organisme de gestion.

Dans le cas du contrat d'association, c'est l'Inspecteur d'Académie qui nomme le personnel enseignant après avis du Directeur d'Etablissement et du Directeur Diocésain.

Ce qui ne change pas sous contrat simple comme sous contrat d'association, l'Ecole garde son caractère propre, de Droit Privé et d'Enseignement Catholique.

La participation des familles, qu'en est-il ?

En contrat simple, la participation des familles couvre une partie des dépenses de fonctionnement non prises en charge par la Commune. La participation des communes étant très variable, les écoles rencontrent souvent des difficultés.

En contrat d'Association, les redevances des familles restent nécessaires. Elles englobent l'indemnité de direction, une part des charges sociales des enseignants, l'enseignement religieux, les frais financiers, la dotation aux amortissements et les investissements. Le niveau de prise en charge de la Commune est plus élevé.

La conduite du dossier :
Une procédure très longue.

Dès Octobre 1991, L'A.E.P.E.C. associe à sa réflexion le directeur, les enseignants et l'association des Parents d'Elèves. Le dossier est déposé à la Direction Diocésaine et à la Préfecture le 31 Décembre 1991. L'inspectrice d'Académie se rend à l'Ecole au mois d'Avril 1992. Le Conseil Municipal donne son avis, ce qui fait l'objet d'une délibération au mois de mai 1992 et le Préfet transmet sa décision le mois suivant (Juin 1992).

L'aboutissement du projet présente pour l'école la perspective d'une situation financière meilleure.

Cabane et toboggan font la joie des enfants

Elle autorisera progressivement l'Ecole SAINT JOSEPH à planifier des travaux d'amélioration des locaux scolaires pour offrir aux enfants un cadre toujours plus agréable et mieux adapté à un climat de travail, de respect et de tolérance en référence aux valeurs chrétiennes.

Le passage au Contrat d'Association contribuera à la mise en place optimum du projet pédagogique pour une éducation de qualité ouverte à tous.

Annie BUIS



C'EST REPARTI

Le 3 Septembre, c'est dans un cadre tout nouveau que les enfants de l'école Saint-Joseph ont fait leur rentrée scolaire.

En effet, l'A.P.E.L. a profité des vacances d'été pour repeindre les jeux extérieurs et offrir une structure avec toboggan à l'école.

Le tout a été installé sur la pelouse, toute nouvelle, elle aussi !

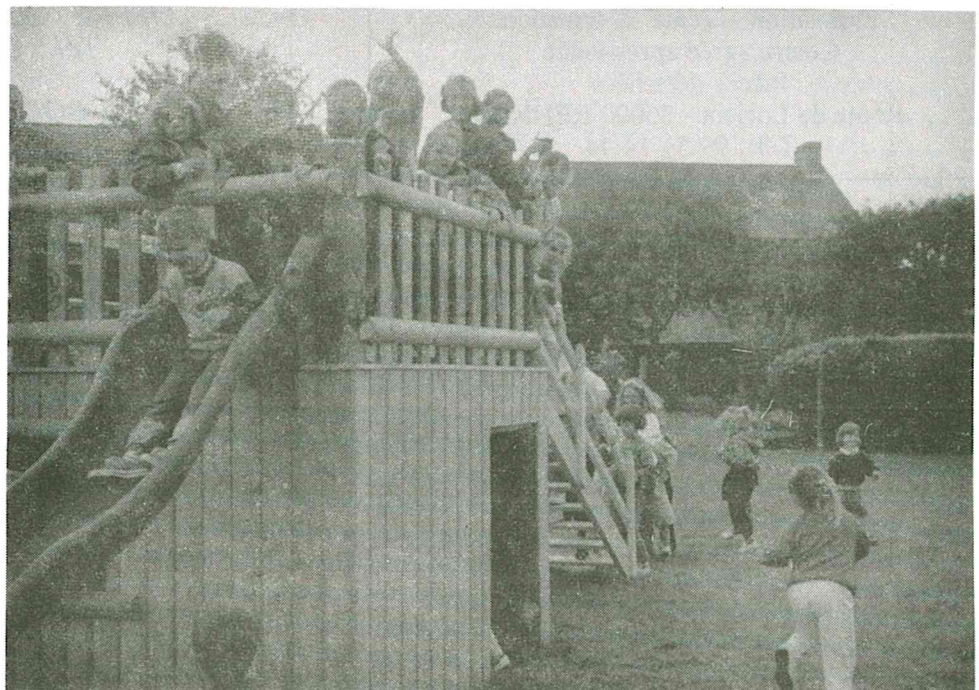
Quel espace !.. et quel succès..!

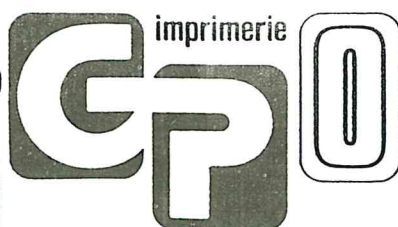
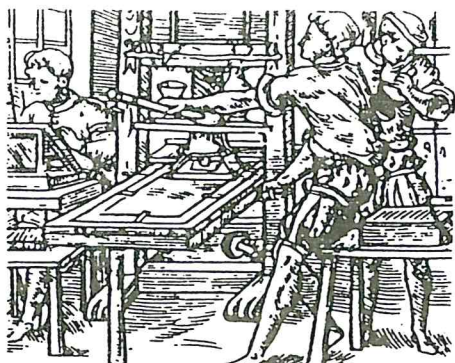
Nul doute qu'avec une cour accueillante et toutes les classes repeintes, nos enfants ne pourront que mieux travailler, et ainsi nous récompenser de nos efforts par une année scolaire exceptionnelle !

Bonne rentrée à tous...

et à vos crayons...

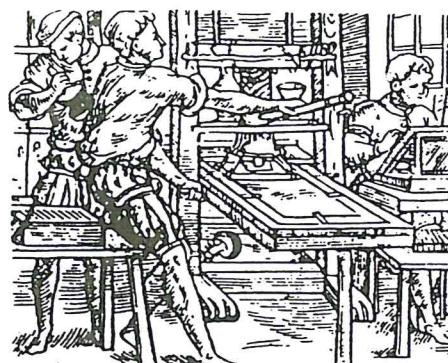
A.P.E.L.





THORIGNÉ

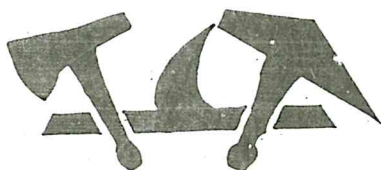
☎ 99.62.49.40



MICHEL FELIOT

"BELLEVUE" - 35340 LA BOUEXIERE

TEL.: 99 04 42 39



COUVERTURE - ZINGUERIE

NEUF - RENOVATION - RAMONAGE

MASCULIN - FÉMININ

99

62

69

17

S.P. COIFFURE LA BOUËXIERÈ

Votre Salon de Coiffure :

La Galerie du Commerce
27, rue Jean-Marie-Pavy - 35340 LA BOUËXIERÈ



Machine de nettoyage
Industriel et voirie
Matériel - Systèmes
Produits
Organisme de formation
Agrément n° 533502 45635

GECIDIC PEMS

Importateur et distributeur de matériels
et produits de nettoyage industriel
Exposition - Vente - Formation
Centre agréé après-vente
Pièces détachées
Route de Lorient - 35000 RENNES
Tél.: 99 54 14 44



CRÉDIT AGRICOLE

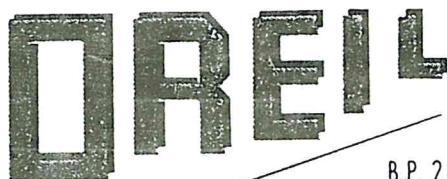
Prenez la carte qui va dans le bon sens

EUROCARD

MASTERCARD

LIFFRE 9, rue de Fougères
Tél.: 99 68 32 63

LA BOUEXIERE Bourg
Tél.: 99 62 63 45



B.P. 2
35340 LA BOUEXIERE
Tél. 99 04 40 40
Fax. 99 04 44 44

AUTOMATISMES INDUSTRIELS

Conception. Réalisation. Maintenance. Atelier de câblage

MANUTENTION PNEUMATIQUE

Transport de documents de valeurs de pièces détachées

GESTION DE L'ENERGIE

Onduleur . Groupes électrogènes. Délestage. EJP. régulation

La Vie Associative

**ASSOCIATION
LOISIRS & MODELISME**



SECTIONS :

**MODELISME - NAVAL
CERF - VOLANT
CANOE - KAYAK**

JEUNES OU ADULTES

VENEZ NOUS REJOINDRE !!

HEBERT P. 99.62.62.32

BUIS Y. 99.62.60.02

DESMONTS Y. 99.04.41.57



ULYSSE 89

Ulysse 89 reprend ses ateliers dans le cadre de ses activités culturelles début octobre.

DESSIN :

L'atelier dessin-peinture est animé par Monsieur DELATOUCHE, artiste-peintre. Cet atelier s'adresse aux enfants à partir du C.P. et aux adultes. Dessin au crayon, aquarelle et peinture à l'huile seront abordées cette année.

Les cours ont lieu le mercredi de 13 h 30 à 15 h, salle communale. Reprise le Mercredi 7 Octobre.

GUITARE :

L'atelier guitare, animé par trois intervenants, initiera toute personne quel que soit son âge à la pratique de cet instrument. Le solfège et la technique sont appris simultanément.

Les cours ont lieu le vendredi à partir de 18 h 30, salle communale. Les horaires seront établis en fonction des inscriptions. Reprise le Vendredi 2 Octobre. Pour en savoir plus, contacter J BATAS / A. ROCHARD au 99.62.67.75.



A.D.M.R.

"CE SONT NOS VOISINS ET NOUS AVONS ENVIE D'AIDER LES AUTRES"

L'Assemblée générale, c'est l'heure des bilans. C'est dans le cadre reposant de La Bonnerie que Madame LEBON, la Présidente, réunit les invités. Avec le bureau, elle présente le rapport moral et financier de l'année 1991.

Dans une première partie, Madame LEBON rappelle le projet ADMR tel que la Fédération Départementale l'a présenté au cours de son Assemblée Générale.

"Bien vivre chez soi quoi qu'il arrive, voilà ce que nous souhaitons pour chacun. Aider les familles qui en ont besoin, s'entraider, renforcer les liens sociaux, tel est depuis son origine le projet A.D.M.R." C'est la volonté des familles, des professionnelles de l'aide à domicile et du mouvement associatif.

Dans une deuxième partie, la présidente évoque l'ADMR de La Bouëxière qui fonctionne depuis 1963 et regroupe les communes de La Bouëxière, Dourdain, Ercé-près-Liffré. L'Association est animée par une équipe de bénévoles proche des bénéficiaires des services à domicile : "ce sont nos voisins et nous avons envie d'aider les autres". Elle emploie une travailleuse familiale et des aides ménagères pour répondre aux demandes des familles. La travailleuse familiale se rend au domicile pour seconder la maman en cas de grossesse,

maternité, maladie, surcharges, etc... Elle assure toutes les tâches de la vie quotidienne.

Elle offre une présence active et un soutien chaleureux. L'aide ménagère se rend chez la personne âgée ou handicapée qui fait le choix de rester chez elle. L'aide ménagère effectue les travaux quotidiens avec la personne âgée. C'est une communication avec l'extérieur.

Madame DUMONTET, Responsable du planning Travailleuse Familiale, présente l'activité de 1991 : 1870 heures effectuées auprès de 29 familles.

Madame SALIOT, Responsable du planning des Aides Ménagères fait également connaître l'activité de 1991 : 4833 heures effectuées auprès de 35 familles.

Madame DESILLES et Monsieur HAVARD présentent pour approbation le bilan financier de chacun des deux services.

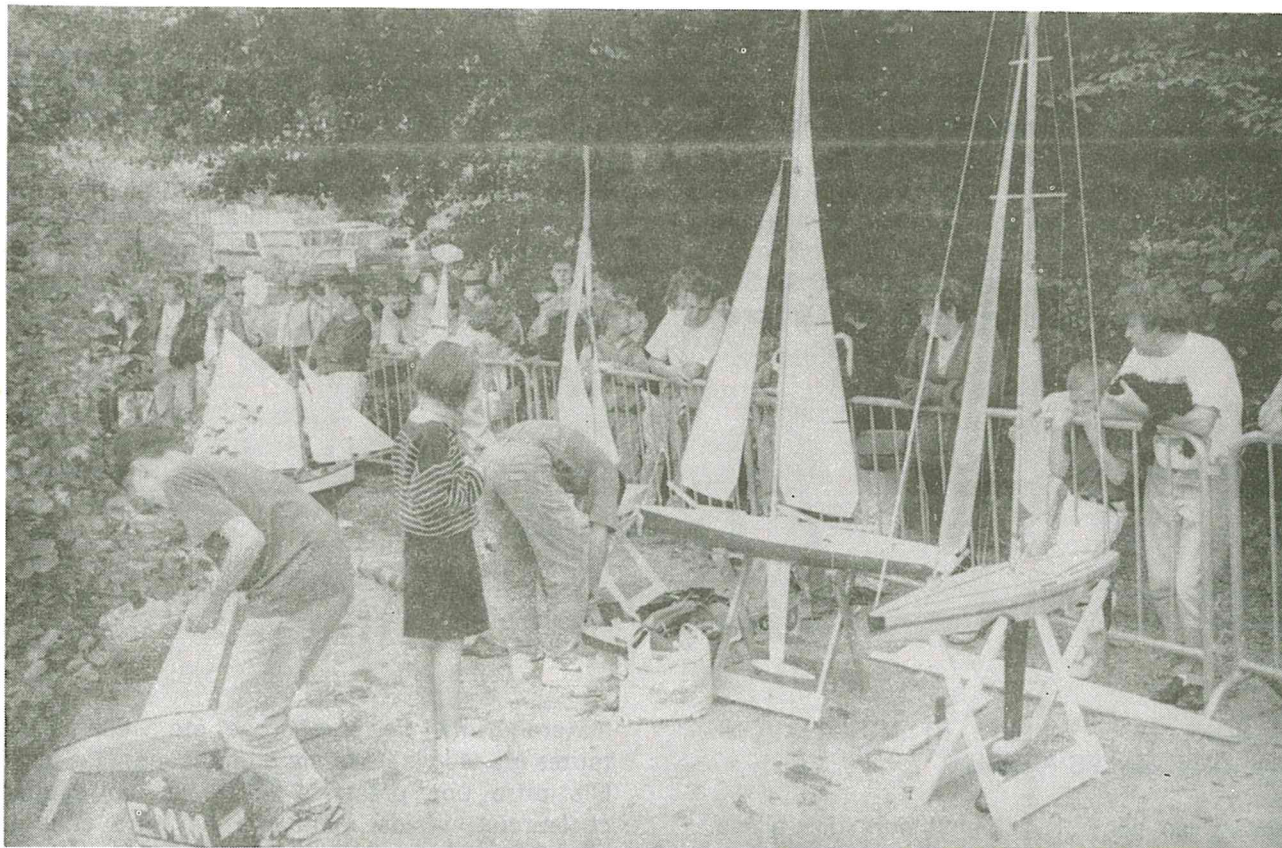
Monsieur COULON, Directeur de la Fédération A.D.M.R., fait un exposé sur les emplois familiaux : une action d'ensemble mise en oeuvre par le Gouvernement depuis le 1^{er} Janvier 1992.

Election du tiers sortant:

Toutes les personnes sont réélues. Mesdames DÉSILLES, GAUTIER, HURAUULT, LEBON, SALIOT, Monsieur HAVARD.

Trois nouvelles élues : Mesdames ROCHEFORT, DUMONTET et LE TIRAN.

LOISIRS ET MODELISME



"Loisirs et Modélisme" clôture son exercice 91/92 par la fête de l'eau.

Le temps incertain des jours précédents a été clément pour le déroulement, dans de parfaites conditions, de la première édition de la fête de l'eau sur ce magnifique site de Chevré : température agréable, soleil et petite brise sur l'étang, tous ces paramètres ont ravi les participants mais aussi le public venu nombreux.

Plusieurs personnes, bien que n'étant pas membres de l'association, sont venues avec un total désintéressement prêter main forte aux organisateurs, et c'est à eux que nos plus vifs et cordiaux remerciements iront tout d'abord.

Ces gens savent ce que les mots : association, dévouement et bénévolat veulent dire, cela est réconfortant dans une époque où l'on parle le plus souvent de business, profit et intérêt.

Soulignons également que les acteurs de cette fête se sont déplacés, par passion pour ce qu'ils font, et pour soutenir notre action pour les habitants de La Bouëxière et la valorisation du site de Chevré. Merci donc au Corps de Sapeurs Pompiers de La Bouëxière, aux modélistes de Maurepas, de Liffré, aux Kayakistes de St-Grégoire, Acigné et Montfort.

De 10 h à 19 h, les visiteurs ont pu découvrir et se familiariser avec des activités parfois méconnues, telles que des régates de voiliers modèles réduits, des démonstrations et explications de sauvetage en milieu aquatique par les pompiers de notre commune prouvant une fois encore leurs compétences pour nous secourir en toute circonstance, des matchs de kayak-polo où vivacité et dextérité font de ce nouveau sport un spectacle à part entière, et enfin des présentations de modèles réduits, répliques de bateaux ayant nécessité des centaines d'heures de recherches, de minutie, pour arriver à un résultat impressionnant d'esthétisme et de vérité.

Les Bouëxiérais ont également pu découvrir la section kayak de notre association et se renseigner sur son fonctionnement.

Cette journée fut un franc succès avec certes des imperfections mais beaucoup de satisfactions. Les membres de l'association tireront les enseignements pour la 2^{ème} édition l'année prochaine, mais en attendant, rappelons que, même sans kayak ou modèle réduit, l'Etang de Chevré reste un site magique.

Le Président "Loisirs et Modélisme"
P. HEBERT

JEUNESSE SPORTIVE BOUEXIERAISE

L'association a tenu son Assemblée Générale extraordinaire le 4 Septembre 1992.

Après avoir effectué un bilan financier rapide, le président a exposé à l'assemblée (un peu plus nombreuse que les années passées) les problèmes rencontrés pour la saison 92-93.

Il s'agissait de renouveler le bureau associatif, de faire un appel aux cadres bénévoles et aux "juges" bénévoles indispensables pour les compétitions à venir.

Trois parents se sont proposés pour faire partie du bureau. Après un vote à bulletin secret, ils ont été élus tous les trois.

Par la suite, chacun s'est déterminé pour occuper un poste.

Le nouveau bureau est ainsi constitué :

Président	Mr REHEL
Vice-présidente	Mme NIZI
Secrétaire	Mme RIVIERRE
Secrétaire adjointe	Mme BERGEAULT
Trésorière	Mme GONNORD
Trésorière adjoint	Mme GOZZO
Membres	Mme GREGOIRE Mme DURAND Mme RAISOIR

Trois personnes se sont déterminées pour être cadres de l'association. Il s'agit de Mr DECOUVILLE, de Mme PAULIN et de Mme THUMERELLE.

Quatre personnes acceptent de suivre une formation Juges.

Mlle ODIOT, Mme BOURTHOURAULT, Mr RAISOIR, Mme LOUVET.

Ces points importants étant réglés pour cette année, Mr REHEL a rappelé quelques règles à respecter.

Les entraînements ont lieu les :

- mardi de 17 h 30 à 19 h 30
- mercredi de 14 h à 16 h
- vendredi de 17 h 30 à 19 h 30
- samedi de 10 h à 11 h 30

Les ballerines blanches et une tenue de sport sont obligatoires. (sont exclus les "grosses" tennis ainsi que les "cyclistes" et vêtements fragiles).

A partir de cette année les dates, lieux et heures de compétitions seront affichés dans la salle (près du point phone) où chacun devra les consulter sur place.

Les parents qui souhaitent acheter ou vendre des justaucorps ou des shorts et tee-shirts d'occasion devront nous le faire savoir à l'aide d'un papier mentionnant nom, prénom, n° de tél, type de tenue, prix souhaité. Nous pourrons les mettre en contact.

Les inscriptions ont eu lieu le 9 septembre 1992. 94 enfants ont été inscrits et répartis sur les divers entraînements en fonction de la présence des cadres.

Il est évident que pour la saison prochaine, nous ne pourrons conserver ces groupes que sous réserve que les cadres actuels renouvellent leur engagement (dans le cas contraire nous réduirons l'effectif d'enfants).

La J.S.B a disposé d'un stand lors du forum des associations du 18 octobre à la salle des sports et a été très heureuse de vous y rencontrer.

A tous, le bureau souhaite une bonne saison sportive et remercie les parents de l'attention qu'ils portent à l'association.

CERCLE DES RETRAITES

Des retraités qui bougent

C'est la fête des retraités du département, le 1er Juillet, à St-Domineuc. 6.000 retraités réunis dans la bonne humeur, sur le podium, des chants, des danses, groupe de gymnastique, chorale ... En salle, des stands d'information, exposition de travaux manuels,

broderie, peinture sur soie, poupées, corbeilles, paniers ... Une bonne journée.

Le 6 Juillet, le repas anniversaire, le 16ème, à la Peinière, 140 participants, honoré de la présence de Monsieur le Maire et de Madame. C'est l'occasion, la joie de se retrouver, d'avoir des nouvelles des uns et des autres, d'évoquer les souvenirs, d'un bon repas,

de l'ambiance, des chansons. Les deux aînés ont soufflé les 16 bougies du gâteau anniversaire. La journée se termine par des jeux et danses.

Le 29 Juillet, le Cercle des Retraités honore trois couples qui viennent de fêter leur noce d'or : Mr et Mme BODELEC ; Mr et Mme DURAND ; Mr et Mme COROLEUR. On offre des fleurs à chacun et un bon goûter à tous les participants.

Et la bouèze : les 26 Juillet et 30 Août, deux matinées ouvertes à tous. Une bonne détente, avec les airs anciens, ce qui rappelle le jeune temps. Si on n'a plus les jambes de vingt ans, on danse quand même, on oublie les rhumatismes. C'est la rencontre, l'amitié, c'est bon pour la forme, le moral.

Le 8 Septembre, Voyage détente, avec le Musée de la Faune à Québriac, 73 participants, dont plusieurs nouveaux, heureux de les accueillir. Au musée, plus de 300 animaux naturalisés, de tous les coins du globe. Le parc, 25 ha, des animaux rares en liberté, lamas, bouquetins, mouflons, kangourous, maras, émeus, cygnes, colibris, ... des jeux, 2.000

rosiers... Puis ST-JUVAT village fleuri, des dizaine de milliers de plants, de massif et de géraniums lierre, c'est beau, des idées pour le fleurissement. Un exemple aussi pour une commune de 700 habitants. Et que dire de la ferme fleurie, de l'accueil, tout est bien. au retour, un petit arrêt (trop court) à DINAN, et une pause à ma Cabane au Canada pour se reconforter et se distraire.

La semaine des personnes âgées, avec pour thème "Nouvelle Solidarité des Ages", a lieu du 18 au 25 Octobre. Plusieurs actions sont prévues sur le canton. Dans le cadre du Forum des Associations à La Bouëxière, le 18 Octobre, le Cercle des Retraités a présenté ses activités et a été heureux de voir beaucoup de visiteurs.

Dans la semaine : Une après midi chansons et histoires de tradition, présentation et conférence de l'Université du Temps Libre, spectacle, musique et danse. On en reparlera.

Les retraités ne chôment pas en dehors de la réunion du Jeudi. Tout ceci permet la rencontre, la détente, et c'est bon pour le moral.

C.L.S.H.

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H.) de La Bouëxière s'est déroulé du 8 au 31 Juillet au groupe scolaire, sous la direction de Mademoiselle Valérie MARIDOR.

La directrice, Mlle MARIDOR, était entourée de 9 animateurs ayant tous au moins la première partie du BAFA. Cette équipe dynamique, a pu proposer diverses activités :

Constructions de chapeaux, d'avions, de masques, de la peinture, des petits poussins et leurs nids, badges...

85 enfants étaient au C.L.S.H avec une moyenne de 70 par jour (80 les jours de sorties).

Comme tous les ans, les enfants ont beaucoup apprécié une fois de plus, la séance de piscine qui cette fois n'était pas Cesson mais à Rennes.

Toutes les semaines une grande sortie était organisée :

- Saint-Malo,
- Visite de l'aéroclub et baptême de l'air à St-Jacques de la Lande,
- Village enchanté près de Mortain.

En fin de mois, un mini-camp poney pour les enfants de 4 à 12 ans, a été organisé. Une chose est sûre : la passion qui se dégage des enfants envers les chevaux est très intense et nous prouve que ce fut encore une réussite cette année que d'avoir fait ce mini-camp.

Pour clôturer le C.L.S.H., un spectacle a eu lieu à la salle omnisport où les spectateurs, venus nombreux, ont pu reconnaître diverses émissions télévisées (sacrée soirée, l'école des fans...) ainsi que certaines publicités (justin bridou,...).

Un spectacle très réussi que les enfants ont conçu eux même avec leur gaieté, leur joie de vivre.

Valérie MARIDOR



TENNIS

BILAN DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale de la section tennis s'est déroulée le Jeudi 24 Septembre à la salle communale, une cinquantaine d'adhérents y assistaient.

Le bilan révéla un triple élan de dynamisme.

D'une part, au sein de l'encadrement des cours par Mme Claire ORIOT, tant sur le plan des débutants en pleine progression que sur celui des joueurs en perfectionnement dont les résultats positifs ont permis à l'équipe seniors hommes de monter en division 3.

D'autre part, au sein de l'association douze personnes se présentèrent et furent élues lors du vote ratifiant le renouvellement du bureau. En voici la nouvelle composition :

Président : COURTES Louis
Vice-président : MAISONNEUVE Vincent
Trésorier : LERAY J-Yves
Trésorier Adjoint : WERNER Régine
Secrétaire : MARTIN M-Claude
Secrétaires Adjointes : - RIGOURD Maryvonne
- DEDELOT Isabelle
Responsable Jeunes : BOSI Grégory

Enfin, au sein des adhérents, trente deux d'entre eux s'engagèrent à participer aux compétitions où sont inscrites trois équipes seniors et une équipe jeune.

L'ÉCOLE DE TENNIS 92-93

Les cours de tennis sont donnés par Mme Claire ORIOT, professeur de tennis, les mercredis et jeudis après-midi. 48 personnes se sont inscrites aux cours et malgré une heure

supplémentaire, donc 9 heures cette année, l'école de tennis n'a pas pu répondre positivement à toutes les demandes des jeunes et des adultes.

L'école de tennis comprend trois cours débutants jeunes, un cours débutants adultes, trois cours perfectionnement jeunes, deux cours perfectionnement adultes.

TENNIS LOISIRS

Tous les adhérents ont la possibilité de pratiquer le tennis soit sur les courts extérieurs, soit en salle omnisports en réservant un créneau horaire sur les plannings affichés dans la salle de l'Espérance. Les créneaux réservés au tennis ont lieu le lundi soir, le mercredi et le jeudi à partir de 16 heures, un samedi sur deux, le dimanche.

La réservation des créneaux horaires sera transférée dans la salle omnisport dès que celle-ci sera équipée d'un système d'ouverture par carte magnétique.

COMPÉTITION

Équipe féminine : où vont-elles s'arrêter ?

Des débuts plus que prometteurs, première année de compétition division 3, deux matchs, deux victoires. De part leur formidable motivation, ces jeunes joueuses sont capables de créer la surprise dans leur groupe. N'hésitez pas à les encourager.

Équipe masculine :

En division 3, le maintien de l'équipe première serait de bonne augure, la tâche ne sera pourtant pas facile en vue de la qualité des équipes adverses. De beaux matchs en

Les membres du Bureau de la section Tennis autour de leur président



perspective.

En division 4 : Cette équipe permettra d'intégrer des jeunes en compétition senior et donc de poursuivre la politique jeune, propre au club.

Entraînement d'équipe : le Samedi après-midi à 14 heures à la salle omnisport.

ACTIVITES PROPOSÉES POUR 92-93

Compétitions :

Voir le calendrier, pour participer, contacter les capitaines d'équipe :

Équipe sénior femme D3 : DÉDELOT Isabelle

Équipe sénior homme D3 : MAISONNEUVE Vincent

Équipe sénior homme D4 : COURTES Louis

Tournois internes :

Deux sont prévus, l'un en hiver, l'autre en été. Première date à retenir: le tournoi d'hiver aura lieu du 14 décembre au 10 janvier.

Le tableau d'inscriptions sera affiché dans la salle omnisport début novembre. Catégories proposées : sénior homme, sénior femme, jeune garçon, jeune fille, double mixte par tirage au sort.

Stages de tennis : organisés durant les vacances de Février et de Pâques.

Divers : Comment s'inscrire ? A qui s'adresser ?

Adhésions : adultes 265 F

jeunes 160 F

Qui contacter ?

M. Louis COURTES 99.62.64.38

M. MAISONNEUVE Vincent 99.62.61.79.

Mme MARTIN M-Claude

M. LERAY J-Yves 99.62.63.83.

Le bureau vous souhaite à tous une bonne saison de Tennis et les meilleurs résultats possibles en compétition et tournoi.

Calendrier des compétitions Venez encourager les équipes bouëxières ! Championnat de tennis saison 92/93

DATES	SENIORS HOMMES D3	SENIORS HOMMES D4	DATES	SENIORES FEMMES D3
8/11	ETCB BRECE	ST. GEO. REINT ETCB	25/10	ETCB ST. M'HERVÉ
22/11	CORPS NUDES ETCB	ETCB SERVON	15/11	ACIGNÉ ETCB
6/12	ETCB THORIGNE	ST.AUBIN.OSSE ETCB	29/11	ETCB BAIS
20/12	ETCB CHATEAUGIRON		13/12	ROMAGNÉ ETCB
17/01	JANZE ETCB	ETCB DOMLOUP	7/02	ETCB CHATEAUBOURG
31/01	ETCB CHANTEPIE	ESP.FOUGERES ETCB	21/02	NOYAL/VILAINE ETCB
14/02	CHAT.NOYAL ETCB	ETCB DOMAGNE		
21/03	ETCB LIFFRE	BALAZE ETCB		

LA BOUEXIERE ECHANGES

VOYAGE A WINGRAVE

Week-End du 14 Juillet, une cinquantaine de bouëxières ont traversé le "Channel" pour y retrouver leurs amis britanniques.

Après une traversée quelque peu mouvementée, nous avons rejoint WINGRAVE vers minuit.

Une bonne nuit de repos, un solide petit déjeuner et nous prenions possession du village de nos jumeaux.

Durant la matinée de dimanche on vit nombre de bouëxières se promener dans les rues, les allées et chemins piétonniers de WINGRAVE.

L'après-midi, nous avons visité le village de Pitstone. Il s'agit d'un village du 20ème siècle où nous avons pu faire

ARMOR, nos adolescents ont pu pratiquer, tennis, tir à l'arc, canoë-Kayak, voile, ainsi que plage détente et natation. Une excellente ambiance, une équipe de copains, et une fin de camp avec des adieux émouvants, laisseront un souvenir ineffaçable chez ces jeunes.

Le camp des 8-12 ans était installé au camping municipal de St-Jacques à Sarzeau (Morbihan) du 11 au 25 Juillet. Il était dirigé par Brigitte ALIX, deux animateurs, Jocelyn RODE, Lynda ROBERT et deux aides animatrices, Anne-Sophie POISSON et Florence BREGER. 32 enfants pour lesquels les activités étaient variées: baignades, jeux de plage, école de voile, poneys, journée découverte du Golfe du Morbihan avec pique-nique, visite de parcs zoologiques etc... Un de nos animateurs, Jocelyn RODE, doté de son diplôme de surveillant de baignade, (bravo, Jocelyn car ce n'est pas évident tout ça), a permis l'activité baignade de nos petits estivants. Une équipe

d'animation tout près de nos enfants, a su donner à notre camp une excellente ambiance familiale que quelques parents ont pu constater lors de leur visite.

Ce sont les activités estivales de notre association. Durant l'année, Familles Rurales a d'autres disciplines :

- Piscine qui propose, une initiation, un perfectionnement pour tous les âges chaque vendredi soir.

- Projet jeune, un jeune de La Bouëxière a passé une semaine aux Jeux Olympiques de Barcelone.

Cyril BUSSON, ravi de son séjour, nous a montré son magnifique album plein de photos superbes où l'on reconnaît plusieurs athlètes, un excellent souvenir.

"Familles Rurales" plus "étendues" vous propose des formations B.A.F.A., B.A.F.D. ainsi que baby-sitting.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

RANDONNÉE PÉDESTRE

Création d'un nouveau sentier de randonnée pédestre

L'association randonnée pédestre section du club omnisports de l'Espérance de La Bouëxière a inauguré le circuit de la "VOIE ROMAINE", d'une durée d'environ trois heures. Le point de départ se situe provisoirement à la salle des sports. Il sera ramené place de la Mairie. En forme de boucle, il passe donc par la salle de Sports, par Préhaye, Malnoë, Epine Rouge, la Coulée du Buisson, et se termine au complexe sportif. Une vingtaine de randonneurs de notre section et Monsieur Bernard HOUSSAIS, vice-président de la F.F.R.P (Fédération Française de

Randonnée Pédestre) ont balisé ce premier circuit.

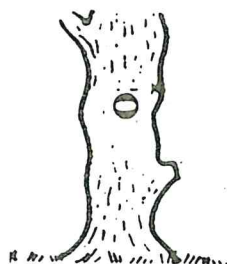
Le balisage est constitué de ronds de 5 centimètres de diamètre de couleur jaune.

Un après-midi éprouvant pour les randonneurs mais une grande satisfaction de mettre un circuit à l'écart du bruit, dans notre campagne, à disposition de tous ceux qui aiment la nature.

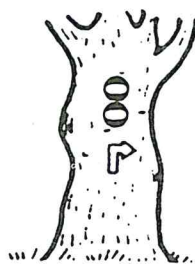
Ce circuit paraîtra dans le nouveau topo-guide de novembre.

D'autres projets sont à l'étude, qui permettront à beaucoup d'entre nous de découvrir La Bouëxière.

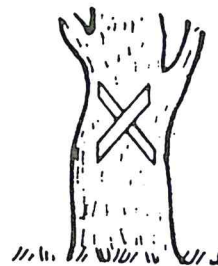
Conseils pratiques pour bien suivre le sentier



CONTINUITÉ
DU SENTIER



CHANGEMENT
DE DIRECTION



MAUVAISE
DIRECTION

Actualités

J-C Jagut

CLÔTURES - DALLAGES

PAYSAGISTE PÉPINIÉRISTE VENTE DE VÉGÉTAUX AU DÉTAIL

"la Buzardière" - 35340 LIFFRE

Tél. 99.68.36.31



3, Allée du clost carré
35310 MORDELLES
tél: 99.60.47.74

VENTE : détail - demi-gros - congélateur.

assure tous les mardis
de 8 H 45 à 12 H 30
une vente de poissons,
crustacés et coquillages

A. LA BOUEXIERE PLACE DE LA MAIRIE

LES MATERIAUX ET LES CONSEILS DES "PROS"

BigMat

s.a. HENRY

MATERIAUX DE CONSTRUCTION - BRICOLAGE
COUVERTURE - ISOLATION - BOIS - FER
DALLAGES - CLOTURES - FERMETURES
ELECTRICITE - PLOMBERIE
MENUISERIES - CARRELAGE

"LA RENCONTRE"

B.P. 8

35140 ST-AUBIN DU CORMIER

Tél. : 99.39.10.63 Fax : 99.39.20.03

LA MAISON DU DUPLICATEUR SA.

10, PLACE DU PARLEMENT DE BRETAGNE 35000 RENNES Tél: 99.79.04.66

TOSHIBA

Copieurs, Télécopieurs

Canon

Copieurs, Télécopieurs

OLYMPIA

Systèmes d'écriture

Tandon

Micro-informatique

Rex-Rotary

Duplicateurs offset

PHILIPS

Systèmes de dictée

Mais c'est surtout
70 personnes à votre service
dont 30 techniciens de S.A.V.

Agences ou services commerciaux

RENNES, ST MALO, VANNES, NANTES,

ANGERS, SAINT BRIEUC

5 Juillet 1992

KERMESSE PAROISSIALE

Le Dimanche 5 Juillet a eu lieu notre kermesse paroissiale sur le terrain près du stade. Temps couvert mais joyeuse ambiance, au milieu des stands et des dégustations traditionnelles.

Animation très réussie grâce au spectacle offert par le groupe folklorique Gallo-Breton et par les enfants de l'école St-Joseph. Un grand merci à tous.



12 Juillet 1992

BRADERIE

Comme les années précédentes la grande braderie et foire à la brocante a obtenu un très grand succès.

Dès le matin, un nombre important de commerçants extérieurs et beaucoup de particuliers ont envahi les deux côtés de notre rue principale.

Plusieurs artisans de La Bouëxière ont exposé la qualité de leur fabrication.

Une belle exposition de voitures neuves présentées par nos deux garagistes, brillait sous le soleil de l'après-midi, camions et matériel de motoculture complétaient la présentation.

Après une semaine d'un temps maussade, l'après-midi nous avons vu surgir un soleil éclatant.

Connaissant la qualité de nos animations, une grande affluence de visiteurs sont venus applaudir les groupes folkloriques et médiévaux.

Le premier défilé, le groupe Saltarelle cessonnois, suivi des paysans Saint Aubinains ont par leurs danses médiévales enthousiasmé les pensionnaires de la Maison de Retraite.

Au tour des groupes folkloriques de se mettre en place et d'interpréter leurs meilleurs morceaux avec des accordéonistes chevronnés.

Bien entendu le groupe breton Bouëxiérais avec ses costumes locaux, entraîné par un musicien talentueux, a su avec sa cornemuse entraîner danseuses et danseurs.

Un concours pour le classement des 4 groupes folkloriques a été établi.

Deux femmes et deux hommes appelés dans la foule ont constitué le jury et donner le résultat suivant.

1er: Le groupe traditionnel des danseurs du Désert

2ème: Le groupe breton Bouëxiérais

3ème: Le groupe dansant du sud fougerais

4ème: Le groupe balazien et ses amis.

Une fois de plus les commerçants ont pu faire de bonnes affaires.

Sous l'égide de l'Union des Commerçants et Artisans, un copieux buffet campagnard préparé par Madame SZARANECK a permis de terminer la soirée en beauté par une petite sauterie avec l'ambiance de Patrick FUSELIER.

D'ici peu, nous allons revivre à l'écran cette grande fête de La Bouëxière avec le film réalisé par Monsieur le Maire.

Le Président du Comité des Fêtes, Joseph ORY

10/14 Juillet 1992

FETE NATIONALE

C'est le vendredi 10 Juillet, à la veille du grand week-end, et pour permettre au plus grand nombre d'y assister que le traditionnel Feu d'Artifice en musique a été tiré au stade.

Le bal public, animé par STAR MUSIC, s'est prolongé tard dans la nuit sur la place de la Mairie.

Le Mardi 14 Juillet, en fin de matinée, la cérémonie officielle rassemblait la population et les sapeurs pompiers pour la montée des couleurs et le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.

La Bouëxière a ainsi célébré, en union avec toutes les communes de France, le 200^{ème} anniversaire de la République.



Accompagné de Monsieur Leon Montigné, le maire dépose une gerbe au monument aux morts

6 Septembre 1992
Comité des Fêtes

MICHEL ARRIGHI, cascadeur

Sous un soleil radieux du Dimanche après-midi, les amateurs de sensations fortes ont été comblés.

Michel Arrighi et son équipe nous ont présenté un très grand spectacle, tonneaux, cascades, percussions, voitures circulant sur deux roues.

Décapitage de la toiture d'une GS à 80 km/h, sous un rail entre deux voitures. Cette voiture s'est rapidement transformée en décapotable.

Le clou du spectacle, la traversée d'un car avec une voiture a reçu beaucoup d'applaudissements comme tous les numéros audacieux exécutés pendant 2 h 30.

Le terrain de Roche Pointue appartenant à Madame VINCENT, exploité par Mr et Mme GADEBOIS se prêtait à merveille pour ce genre de spectacles.

Plus de peur que de mal, heureusement ces professionnels ont pu sortir de leurs bolides écrasés.

Un apéritif d'honneur servi à la salle communale a terminé la soirée.

Le Président remercia Monsieur le Maire, les personnalités présentes ou excusées, le service d'ordre, les employés communaux, les membres du Comité des Fêtes et tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de la Fête.

18/20 Septembre 1992

à Liffré

CARREFOUR ECONOMIQUE du S.I.V.O.M. du Secteur de LIFFRÉ

Avec deux autres entreprises bouëxiéraises, la Société O.R.E.I.L. et la Menuiserie SAUTON, la Commune de La Bouëxière a présenté ses réalisations et ses projets sur un stand qui a reçu de nombreux



Le stand de
LA BOUËXIÈRE
fleuri comme le
bourg cet été.

visiteurs tout au long des trois journées de l'exposition.

A noter également la présence de Monsieur et Madame SZARANECK, restaurateurs à La Bouëxière, qui avaient la charge d'assurer les repas pour les exposants.

La Commune de La Bouëxière se félicite d'avoir participé à ce carrefour et souhaite dans un souci de décentralisation que le prochain carrefour économique du S.I.V.O.M. soit organisé à La Bouëxière.

15 Octobre 1992
Salle communale

CHARME et POÉSIE ...

CHRISTINE GUENANTEN

Poète bouëxièraise

Dans le cadre de la "Fureur de Lire" organisée par le Ministère de l'Education et de la Culture, la Bibliothèque Municipale, animée par Madame DUVAL, organisait le Jeudi 15 Octobre une soirée consacrée à la poésie.

Devant une belle assistance, silencieuse et attentive, Christine GUENANTEN, lauréate de plusieurs prix littéraires, a lu quelques uns de ses poèmes évoquant notamment la nature, la forêt, la mer, le ciel...

En première partie du spectacle, Jean JAGLINE a



présenté un montage audiovisuel, illustrant les poèmes de Christine, accompagné d'un fond musical tout à fait bien adapté à la sensibilité profonde et intérieure de notre jeune poète.

Les intermèdes musicaux au cours du récital étaient assurés par Jean-Paul ROCHER, guitariste, qui interprétait quelques pièces du XVII^e siècle très appréciées du public.

Une soirée très agréable qui mérite aux acteurs et organisateurs de très vives félicitations.

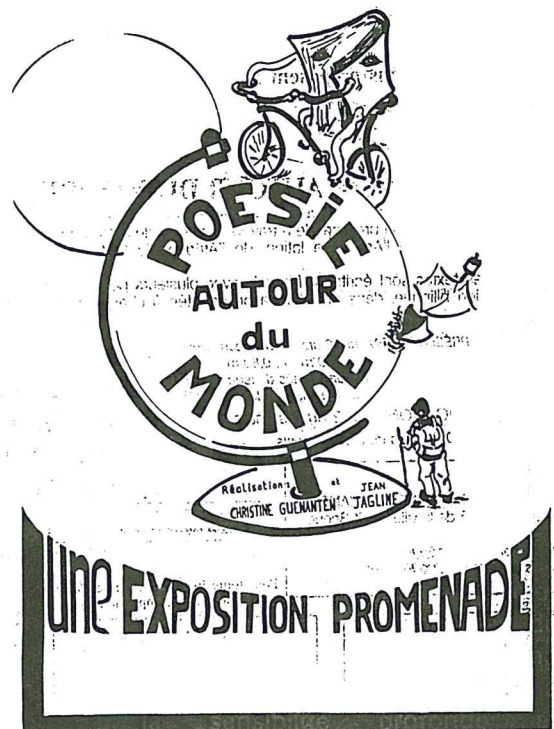
Du 14 au 21 Octobre

POESIE AUTOUR DU MONDE

La poésie en Bretagne, en Espagne, en Amérique Latine, en Afrique, en Chine...

C'est l'exposition promenade qui nous a été proposée, durant une semaine, par Christine GUENANTEN et Jean JAGLINE.

Félicitations à nos amis bouëxièrais pour cette excellente exposition.



LA FUREUR DE LIRE

A l'occasion de la Fureur de lire 1992, axée cette année sur l'Europe, la lecture et les jeunes, la bibliothèque municipale, dans le cadre de ses activités, a organisé plusieurs manifestations, au cours du mois d'Octobre.

Une animation sur la Grande Bretagne et autour de la littérature anglaise, à la bibliothèque.

Un spectacle audiovisuel et un récital de poésie de Christine GUENANTEN et Jean JAGLINE, habitants de La Bouëxière.

D'autre part, afin de mieux faire connaître la bibliothèque, l'abonnement est gratuit pour les nouveaux abonnés pendant le dernier trimestre 1992.

Nouveaux horaires d'ouverture :

Vendredi de 16 h à 17 h 30

Samedi de 11 h à 12 h 30

Dimanche de 10 h 30 à 12 h

Mercredi de 11 h à 12 h

Anne DUVAL

18 Octobre 1992
Salle de Sports

Rencontres ... Contacts ... Communication

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

a tenu son pari

L'animation était grande dans la salle de sports, dès samedi matin pour l'aménagement des stands mis à la disposition des associations pour la journée du FORUM.

Dimanche de 10 heures à 19 heures, un public nombreux se presse autour des stands pour mieux connaître les activités proposées par les associations bouëxièraises aux habitants de la Commune (... et au delà du territoire communal pour certaines d'entre elles...).

Dans cette ambiance de fête et de convivialité, les échanges ont été nombreux et fructueux.



Une vue partielle du Forum avant l'ouverture.

Forum des Associations



Le Maire avec les responsables des associations scolaires ...

L'animation de la journée, assurée par l'Association pour le Développement Social et la Promotion du Partenariat (A.D.S.P.) a permis aux responsables d'associations, interrogés par Monsieur Philippe PETIT, de présenter leurs activités et leurs projets.

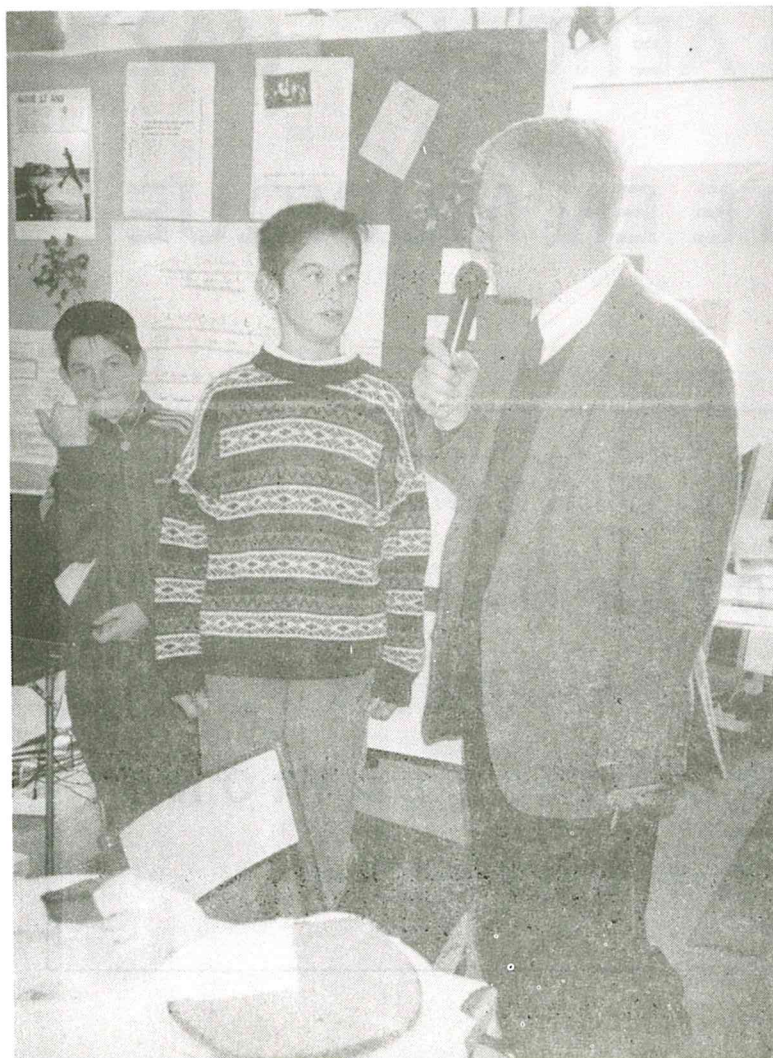
Sur le stand de l'A.D.S.P. les participants pouvaient trouver toute l'information qu'ils souhaitaient sur les différents aspects de la vie associative et les possibilités de partenariat avec d'autres organismes et entreprises.

Cette manifestation a permis de montrer le dynamisme de la vie associative bouëxièraise.

... Un dynamisme qui permet d'être optimiste sur la qualité du développement de la Commune.

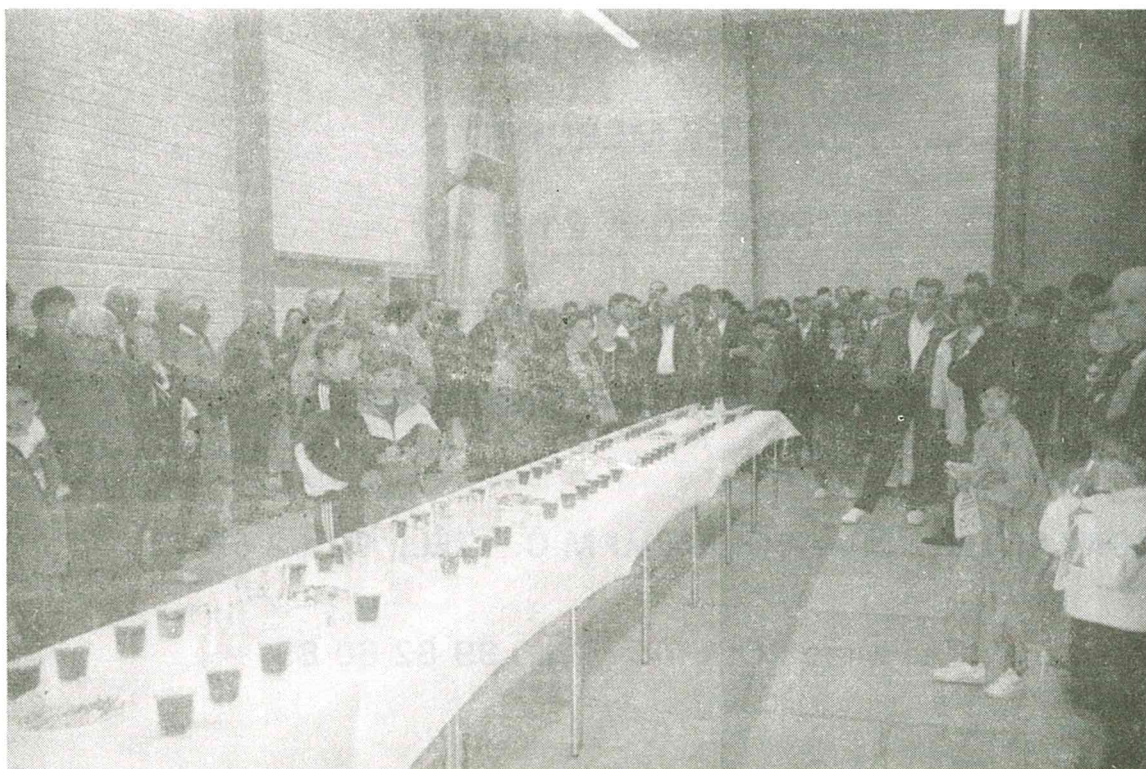


Forum des Associations



... et avec les responsables du "Point Jeune"

Les membres des associations pendant le discours de clôture.



ASSOCIATION AEROBIC - JAZZ

GYM DETENTE EN MUSIQUE

STIMULE VOTRE CIRCULATION

AMÉLIORE VOTRE MAINTIEN

AFFINE VOTRE CORPS

ASSOULIT VOS ARTICULATIONS

TONIFIE VOS MUSCLES

RETROUVEZ, TOUTES ENSEMBLE

BIEN - ETRE ET TONUS

TOUS LES MERCREDIS

DE 20 H 30 A 21 H 30

SALLE OMNISPORTS

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

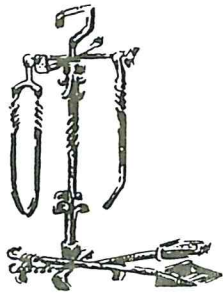
CONTACTER : Mme BOISSEAU M-C. - TÉL.: 99 62 65 73

Mme RODE A. - TÉL.: 99 62 60 89

La Bouëxière, Hier et Aujourd'hui

SERRURERIE - FORGE

TRAVAUX AGRICOLES



André
BUSSON

Le Châtaigner
35340 La Bouëxière
Tél. 99 62 67 39

MENUISERIE EBENISTERIE

fabrication artisanale

Aménagement combles/cuisines/agencement

Joseph PIROT

"Bellevue" LA BOUEXIERE
35340 LIFFRE
Tél. 99 62 63 87

LES ATELIERS MAUNEAU S.A.R.L.

MÉCANIQUE
GÉNÉRALE

Fraisage - Pliage et Cisailage à
commande numérique

SOUDAGE ACIER, ALU, INOX,
CUIVRE-INOX (BREVET)

TOURNAGE - VENTE - REPARATION

18, rue Charles Brisou
35530 SERVON-SUR-VILAINE
Tél.: 99 00 16 64

LE CENTRAL BAR

JEUX

VIDEO

BILLARD

8 Pool

TEL: 99.62.64.68

2, rue théophile Rémond

LA BOUEXIERE

FERME

Dimanche
après-midi

BAR RESTAURANT

DE L'ETANG DE CHEVRE

CUISINE TRADITIONNELLE



tél: 99.62.64.64

Tous les jours
3 menus et carte
Banquets
Repas de famille
Mariages

Traiteur, service assuré toute l'année sur commande

DANS LE CADRE SUPERBE DU SITE DE CHEVRE

DE QUELQUES MANIÈRES... D'ACHETER UN CHAMP

Au XVIII^{ème} siècle, pour une prise de possession "bonne, réelle, paisible, actuelle, et corporelle" on se devait de l'accompagner de gestes symboliques et démonstratifs voire même rituels dont l'origine se perdait dans la nuit des temps et qui remontait à une époque bien ultérieure voire celtique.

Un petit livre met l'accent sur ce sujet avec un certain bonheur. D'ailleurs nous puiserons largement dans celui-ci. Il est intitulé :

"De quelques manières d'acheter un champ"

Symboles et formalités juridiques qui, chez diverses peuples, accompagnaient autrefois la vente des terres par Mr BOULLAND.

L'an 1731, le 20 novembre, en compagnie de PARCHEMINIER, notaire de la baronnie de VITRE au siège de CHEVRE, Jan et Guillaume DESBIN vendeur et honorable personne, Pierre Guillet et Janne Piot acquéreurs de certains héritages situés près de BONNEVAL en La Bouëxière se sont transportés dans les dites pièces de terre où y étant, ils ont "bêché, cavé, coupé, planté, et arraché, herbe et fait émoulinage de terre et autres actes de prise de possession".

Ce passage manque évidemment de clarté et d'explication (il ne fait qu'énumérer les différents actes de la prise de possession) et de ce fait paraît assez hermétique. Nous allons donc nous servir de renseignements donnés par Mr BOULLAND sur ce sujet.

"Chez les Franks, les Saxons, les Alamans, les Bavares, et les Scandinaves, celui qui délaisse et délivre un héritage coupe, dans cet héritage, une motte de gazon et l'offre à l'acquéreur, qui devient propriétaire en l'acceptant.

C'est la tradition par l'herbe ou la terre, (per herbam vel terram).

Parfois il est prescrit en détail que celui qui livre un fonds creusera avec son couteau et taillera, dans ce fonds une motte non pas carrée mais ronde, large d'environ quatre doigts. Il y plantera un brin d'herbe s'il s'agit d'un pré, un rameau si c'est un champ, représentant par ce signe le fonds avec tout ce qui y est contenu et y croît naturellement. S'agit-il d'un jardin, d'un bois, d'une vigne, c'est une branche verte, ou une grappe qui est présentée, soit seule, soit plantée sur une motte de terre (cum cespite et ramo) en latin; par (rain et baston) en vieux

français. Ce fragment de gazon ne se remettait pas toujours directement dans la main de l'acquéreur. Chez les plus anciens peuples du Nord, l'usage était de déposer ou de lancer, soit dans le giron, soit dans le manteau du nouveau propriétaire, un peu de terre du fonds aliéné.

Selon un document que nous possédons, le procureur fiscal représentant le vendeur prenait dans le champ en vente "des poignées de blé et de terre et arrachait des branches d'arbres et les mettait en main du nouveau propriétaire". Cela confirme amplement le texte de Mr BOULLAND.

Cet acte de prise de possession du champ des "neuguettes" par la demoiselle de Neubourg dans la région de Quintin nous apprend par ailleurs que le fait de passer et repasser ainsi que de traverser, circuiter et environner par plusieurs et différentes fois le fonds de terre constituait un signe dénotant "bonne et vraie baillée de possession, prise et acceptation d'icelle".

En Islande, on marquait par des feux allumés les limites du champ qu'on vendait. Ceci nous amène tout naturellement à évoquer la manière de prise de possession d'une maison.

Comme nous l'indique un acte de l'an III concernant la vente de la métairie de la barrière à DOL, le notaire de DOL après s'être rendu à la porte des dits logements est entré dans la salle de la maison principale "où les acquéreurs ont fait feu et fumée, en ont ouvert et fermé les portes et fenêtres ainsi que des appartements qu'ils ont pareillement visités et où ils ont fait pareil acte de propriété.

On voit donc que dans l'ancien droit le "symbole est la figure de l'accomplissement d'une transaction".

Pour rendre possible ou plus facile l'application de cette théorie, le plus petit fragment comme une motte de terre signifie le tout, la totalité du champ et du bien; et le geste qui consiste à donner par le vendeur une motte de terre à l'acheteur représente la vente elle-même. Ainsi le rameau cueilli sur un fonds de terre devient le fonds de terre en entier.

Voilà ce que nous avons à dire sur ce sujet qui montre l'importance du symbole ou du geste symbolique chez nos ancêtres.

René Ory

LE CHRISTIANISME A LA BOUEXIERE

DU IV^{ème} SIECLE ... A NOS JOURS

A l'heure où des travaux de rénovation vont être entrepris à l'église de La Bouëxière, voici l'histoire de celle-ci :

"L'église, dédiée à St-Martin de Tours, était anciennement appelée "ecclésia sancti martini de buxeria". Il est presque impossible de fixer l'époque de sa fondation comme paroisse. Son illustre patron et son nom profane font présumer que cette fondation remonte aux temps où la foi fut prêchée dans cette partie de La Bretagne où elle se trouve, c'est-à-dire au 4^{ème} siècle" (recteur Beaulieu, livre de paroisse vers 1850).

Les tombes mérovingiennes de Rallion découvertes à différentes époques (1) sont des sépultures de chrétiens (absence d'armes, orientations des tombes).

Dès le VI^{ème} siècle, des hommes ont la foi. L'hypothèse de l'abbé Beaulieu est donc vraisemblable. Cette époque est souvent appelée les temps barbares. Ces années sont plus proches que nous de la vie terrestre de Jésus. La barbarie ne doit donc pas être exagérée. D'ailleurs, les bénédictions de Dieu se manifestent à cette même époque par la création de la royauté française.

"Etienne de la Rochefoucaud, évêque de Rennes de 1157 à 1166, donna l'église de La Bouëxière aux religieuses bénédictines de l'abbaye de Saint-Sulpice des Bois et en 1173 son successeur, Etienne de Fougères, et Pierre, son archidiacre, confirmèrent cette donation". (Abbé Guillotin de Corson, Pouillé p. 188). Etienne de Fougères est aussi un littérateur. A l'époque, il existe une famille de La Bouëxière. En 1184-98, Joffroy de La Bouëxière et ses fils accordent à l'abbaye de Saint-Sulpice le droit de prendre du bois de chauffage dans la forêt de ce nom. Radulphe ou Raoul de La Bouëxière, forestier d'Eudon ou Eude, comte de Bretagne est devenu un bienfaiteur de l'abbaye de Redon en 1155. La donation de l'église de La Bouëxière aux religieuses bénédictines de l'abbaye de Saint Sulpice la Forêt entraîne la nomination par celles-ci du curé de la paroisse.

"La paroisse de La Bouëxière fut gouvernée par un religieux bénédictin de l'Ordre des frères Condonats de Saint-Sulpice des Bois ;

ce religieux prenait le titre de prieur de la Bouëxière".

A l'abbaye de St Sulpice, les moines sont sous les ordres d'une abbesse suivant la règle de Robert d'Arbrissel. Dans la paroisse de La Bouëxière, il existe d'autres lieux de culte. Entre 1141 et 1156, Alain, évêque de Rennes donne la Chapelle de Sevailles à l'abbaye de Savigné (M. Haureau Gallia Christ. IV 790 et Fonds A. de la Borderie, archives I. et V. F 555). Celle-ci se trouve dans la forêt de Sevailles; Un document de 1621 (arch. L. A. B 2268) parle de l'ermitage de Sevailles. Guidenoc, "Guidenoc sacerdos frater de Allion", fut témoin, vers 1160, de la donation de la chapelle du Feu à l'abbaye de Saint-Georges de Rennes (cartulaire Saint-Georges, LXVI). On dit des messes aussi à Allion (aujourd'hui Rallion). En 1161, le pape Alexandre III confirme la possession de l'église de La Bouëxière par l'abbaye de Saint Sulpice (cartulaire Saint Sulpice XLIII).

Dans l'église actuelle de La Bouëxière, la partie la plus ancienne est le chœur. Il date probablement du XVI^{ème} siècle. Dans le mur du fond, on peut voir les restes d'une grande baie maintenant murée. En 1596 "en la grande Vitre, il y a seulement un écusson des armes pleines du seigneur de Laval". Le seigneur de Laval possède le château et la chapelle de Chevré. "Au point de vue civil, Chevré l'emportait sur La Bouëxière, on disait en effet "La Bouëxière en Chevré"" (bulletin paroissial La Bouëxière décembre 1952). L'abbé Fouquet au début du XX^{ème} siècle écrit dans le bulletin paroissial, "cette localité était assez importante pour posséder, au moyen âge, un siège de justice qui relevait des seigneurs de Vitré. Ils y avaient droit de haute, moyenne et basse justice, de police, poids, mesure, foires, marchés, etc ... Au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, des messes sont dites dans les chapelles de Chevré, d'Allion de la Teillaye, du bertry, de Sevailles. Entre le XII^{ème} et le XVII^{ème} siècle, il existe des équivalences. Ce sont des chapelles seigneuriales. Vers 1850, la chapelle de la Teillaye autrefois "desservie par un prêtre au moins tous les dimanches" est en ruine. La chapelle du Bertry au nord du manoir a été abattue avant la révolution. Les chapelles de Sevailles, de Chevré, de Rallion existent toujours mais ne sont plus lieu de culte depuis la révolution.

DE QUELQUES MANIERES... D'ACHETER UN CHAMP

Au XVIII^{ème} siècle, pour une prise de possession "bonne, réelle, paisible, actuelle, et corporelle" on se devait de l'accompagner de gestes symboliques et démonstratifs voire même rituels dont l'origine se perdait dans la nuit des temps et qui remontait à une époque bien ultérieure voire celtique.

Un petit livre met l'accent sur ce sujet avec un certain bonheur. D'ailleurs nous puiserons largement dans celui-ci. Il est intitulé :

"De quelques manières d'acheter un champ"

Symboles et formalités juridiques qui, chez diverses peuples, accompagnaient autrefois la vente des terre par Mr BOULLAND.

L'an 1731, le 20 novembre, en compagnie de PARCHEMINIER, notaire de la baronnie de VITRE au siège de CHEVRE, Jan et Guillaume DESBIN vendeur et honorable personne, Pierre Guillet et Janne Piot acquéreurs de certains héritages situés près de BONNEVAL en La Bouëxière se sont transportés dans les dites pièces de terre où y étant, ils ont "bêché, cavé, coupé, planté, et arraché, herbe et fait émoullon de terre et autres actes de prise de possession".

Ce passage manque évidemment de clarté et d'explication (il ne fait qu'énumérer les différents actes de la prise de possession) et de ce fait paraît assez hermétique. Nous allons donc nous servir de renseignements donnés par Mr BOULLAND sur ce sujet.

"Chez les Franks, les Saxons, les Alamans, les Bavarois, et les Scandinaves, celui qui délaisse et délivre un héritage coupe, dans cet héritage, une motte de gazon et l'offre à l'acquéreur, qui devient propriétaire en l'acceptant.

C'est la tradition par l'herbe ou la terre, (per herbam vel terram).

Parfois il est prescrit en détail que celui qui livre un fonds creusera avec son couteau et taillera, dans ce fonds une motte non pas carrée mais ronde, large d'environ quatre doigts. Il y plantera un brin d'herbe s'il s'agit d'un pré, un rameau si c'est un champ, représentant par ce signe le fonds avec tout ce qui y est contenu et y croît naturellement. S'agit-il d'un jardin, d'un bois, d'une vigne, c'est une branche verte, ou une grappe qui est présentée, soit seule, soit plantée sur une motte de terre (cum cespite et ramo) en latin; par (rain et baston) en vieux

français. Ce fragment de gazon ne se remettait pas toujours directement dans la main de l'acquéreur. Chez les plus anciens peuples du Nord, l'usage était de déposer ou de lancer, soit dans le giron, soit dans le manteau du nouveau propriétaire, un peu de terre du fonds aliéné.

Selon un document que nous possédons, le procureur fiscal représentant le vendeur prenait dans le champ en vente "des poignées de blé et de terre et arrachait des branches d'arbres et les mettait en main du nouveau propriétaire". Cela confirme amplement le texte de Mr BOULLAND.

Cet acte de prise de possession du champ des "neuguettes" par la demoiselle de Neubourg dans la région de Quintin nous apprend par ailleurs que le fait de passer et repasser ainsi que de traverser, circuiter et environner par plusieurs et différentes fois le fonds de terre constituait un signe dénotant "bonne et vraie baillée de possession, prise et acceptation d'icelle".

En Islande, on marquait par des feux allumés les limites du champ qu'on vendait. Ceci nous amène tout naturellement à évoquer la manière de prise de possession d'une maison.

Comme nous l'indique un acte de l'an III concernant la vente de la métairie de la barrière à DOL, le notaire de DOL après s'être rendu à la porte des dits logements est entré dans la salle de la maison principale "où les acquéreurs ont fait feu et fumée, en ont ouvert et fermé les portes et fenêtres ainsi que des appartements qu'ils ont pareillement visités et où ils ont fait pareil acte de propriété.

On voit donc que dans l'ancien droit le "symbole est la figure de l'accomplissement d'une transaction".

Pour rendre possible ou plus facile l'application de cette théorie, le plus petit fragment comme une motte de terre signifie le tout, la totalité du champ et du bien ; et le geste qui consiste à donner par le vendeur une motte de terre à l'acheteur représente la vente elle-même. Ainsi le rameau cueilli sur un fonds de terre devient le fonds de terre en entier.

Voilà ce que nous avons à dire sur ce sujet qui montre l'importance du symbole ou du geste symbolique chez nos ancêtres.

René Ory

LE CHRISTIANISME A LA BOUEXIERE

DU IV^{ème} SIECLE ... A NOS JOURS

A l'heure où des travaux de rénovation vont être entrepris à l'église de La Bouëxière, voici l'histoire de celle-ci :

"L'église, dédiée à St-Martin de Tours, était anciennement appelée "ecclésiā sancti martini de buxeria". Il est presque impossible de fixer l'époque de sa fondation comme paroisse. Son illustre patron et son nom profane font présumer que cette fondation remonte aux temps où la foi fut prêchée dans cette partie de La Bretagne où elle se trouve, c'est-à-dire au 4^{ème} siècle" (recteur Beaulieu, livre de paroisse vers 1850).

Les tombes mérovingiennes de Rallion découvertes à différentes époques (1) sont des sépultures de chrétiens (absence d'armes, orientations des tombes).

Dès le VI^{ème} siècle, des hommes ont la foi. L'hypothèse de l'abbé Beaulieu est donc vraisemblable. Cette époque est souvent appelée les temps barbares. Ces années sont plus proches que nous de la vie terrestre de Jésus. La barbarie ne doit donc pas être exagérée. D'ailleurs, les bénédictions de Dieu se manifestent à cette même époque par la création de la royauté française.

"Etienne de la Rochefoucaud, évêque de Rennes de 1157 à 1166, donna l'église de La Bouëxière aux religieuses bénédictines de l'abbaye de Saint-Sulpice des Bois et en 1173 son successeur, Etienne de Fougères, et Pierre, son archidiacre, confirmèrent cette donation". (Abbé Guillotin de Corson, Pouillé p. 188). Etienne de Fougères est aussi un littérateur. A l'époque, il existe une famille de La Bouëxière. En 1184-98, Joffroy de La Bouëxière et ses fils accordent à l'abbaye de Saint-Sulpice le droit de prendre du bois de chauffage dans la forêt de ce nom. Radulphe ou Raoul de La Bouëxière, forestier d'Eudon ou Eude, comte de Bretagne est devenu un bienfaiteur de l'abbaye de Redon en 1155. La donation de l'église de La Bouëxière aux religieuses bénédictines de l'abbaye de Saint Sulpice la Forêt entraîne la nomination par celle-ci du curé de la paroisse.

"La paroisse de La Bouëxière fut gouvernée par un religieux bénédictin de l'Ordre des frères Condonats de Saint-Sulpice des Bois ;

ce religieux prenait le titre de prieur de la Bouëxière".

A l'abbaye de St Sulpice, les moines sont sous les ordres d'une abbesse suivant la règle de Robert d'Arbrissel. Dans la paroisse de La Bouëxière, il existe d'autres lieux de culte. Entre 1141 et 1156, Alain, évêque de Rennes donne la Chapelle de Sevailles à l'abbaye de Savigné (M. Haureau Gallia Christ. IV 790 et Fonds A. de la Borderie, archives I. et V. F 555). Celle-ci se trouve dans la forêt de Sevailles; Un document de 1621 (arch. L. A. B 2268) parle de l'ermitage de Sevailles. Guidenoc, "Guidenocus sacerdos frater de Allion", fut témoin, vers 1160, de la donation de la chapelle du Feu à l'abbaye de Saint-Georges de Rennes (cartulaire Saint-Georges, LXVI). On dit des messes aussi à Allion (aujourd'hui Rallion). En 1161, le pape Alexandre III confirme la possession de l'église de La Bouëxière par l'abbaye de Saint Sulpice (cartulaire Saint Sulpice XLIII).

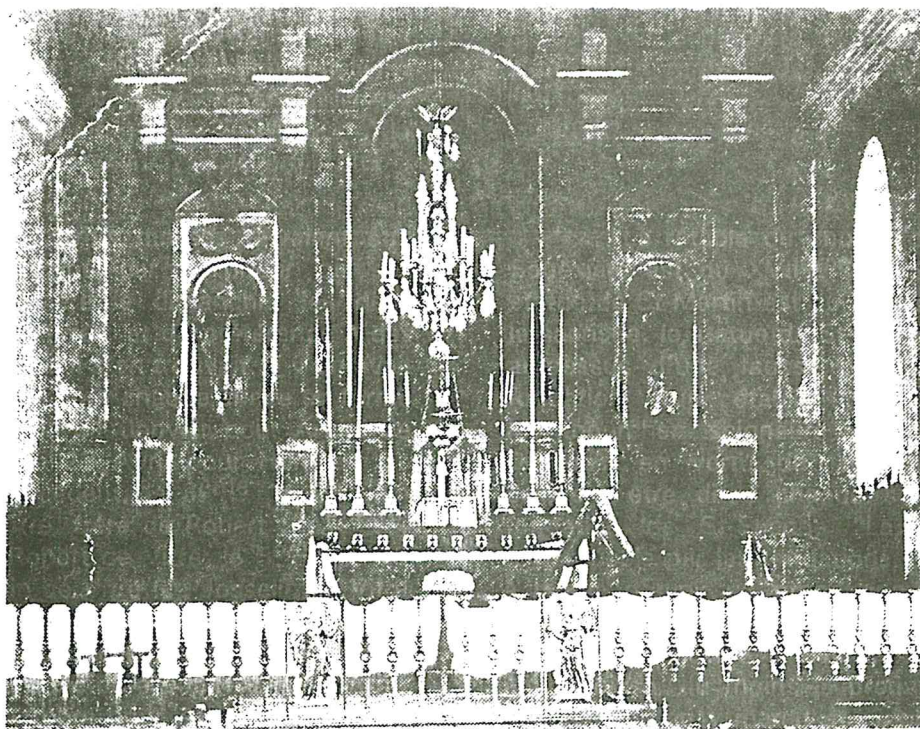
Dans l'église actuelle de La Bouëxière, la partie la plus ancienne est le chœur. Il date probablement du XVI^{ème} siècle. Dans le mur du fond, on peut voir les restes d'une grande baie maintenant murée. En 1596 "en la grande Vitre, il y a seulement un écusson des armes pleines du seigneur de Laval". Le seigneur de Laval possède le château et la chapelle de Chevré. "Au point de vue civil, Chevré l'emportait sur La Bouëxière, on disait en effet "La Bouëxière en Chevré"" (bulletin paroissial La Bouëxière décembre 1952). L'abbé Fouquet au début du XX^{ème} siècle écrit dans le bulletin paroissial, "cette localité était assez importante pour posséder, au moyen âge, un siège de justice qui relevait des seigneurs de Vitré. Ils y avaient droit de haute, moyenne et basse justice, de police, poids, mesure, foires, marchés, etc ... Au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, des messes sont dites dans les chapelles de Chevré, d'Allion de la Teillaye, du bertry, de Sevailles. Entre le XII^{ème} et le XVII^{ème} siècle, il existe des équivalences. Ce sont des chapelles seigneuriales. Vers 1850, la chapelle de la Teillaye autrefois "desservie par un prêtre au moins tous les dimanches" est en ruine. La chapelle du Bertry au nord du manoir a été abattue avant la révolution. Les chapelles de Sevailles, de Chevré, de Rallion existent toujours mais ne sont plus lieu de culte depuis la révolution.

A Allion, "trois messes devaient être dites chaque semaine par le prieur ou son chapelain, la première le dimanche, les deux autres à des jours libres, et de préférence à des jours chômés, quand il s'en trouvait. Il y en avait neuf autres fondées pour chaque année en forme de service le 1^{er}, le 31 Janvier pour André de Vitré ; le 2^{ème}, le 22 Avril pour Humbert de Vitré, frère du précédent; le 3^{ème}, le 28 Juin pour André de Vitré, frère de Robert ; le 4^{ème}, le 7 Juillet pour Robert de Vitré; le 5^{ème}, le 16 Août pour Josselin de Vitré (ce Josselin de Vitré est appelé dans un vieux titre "l'hermite", ce qui donne lieu de croire que c'est le même que St Père), le 6^{ème}, le 9 Octobre pour Alain de Vitré, le 7^{ème}, le 16 Octobre pour Alain de Dinan, le 8^{ème} pour Robert le jeune de Vitré et le 9^{ème} pour Héloïse, femme d'André lesquels services ainsi que les trois messes devaient être annoncées au son de la cloche" (Abbé Beaulieu). Les 9 noms sont des membres de la famille du seigneur de Vitré vers 1200; De 1200 à la Révolution, des messes sont dites pour eux à Rallion.

Le rétable du chœur de l'église de La Bouëxière est du XVII^{ème} siècle. Alors que la statue de St-Martin est au-dessus de la porte de la sacristie, la statue de St-Etienne est en regard au-dessus d'une fausse porte. En 1225, une fondation fut établie par Messieurs de Montbourcher seigneurs du Plessis-Pilet en Dourdain en vertu de laquelle deux messes devaient être dites chaque semaine. C'est la fondation de St-Etienne "La Bouëxière était remarquable par les fondations, ce qui la mettait à même d'avoir un grand nombre de prêtres" (abbé Beaulieu). Chevré à 38 habitants à la fin du XVII^{ème} siècle. "Il est faux que Chevré ait été paroisse, du moins la preuve n'existe nulle part, quoiqu'on y mariât et qu'on y enterrât, ce qui avait lieu assez fréquemment. Les actes de sépulture et de mariage sont tous sur les registres de la paroisse et signés du recteur ou d'un autre prêtre de La Bouëxière" (Abbé Fouquet).

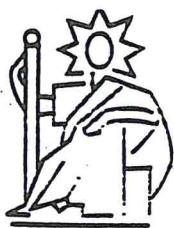
A suivre

Gérard ORY



J. Sirel, Editeur - Rennes

La Bouëxière (et-N) - Intérieur de l'Église



L'OFFICE NOTARIAL

vous propose

à **La Bouëxière,**



A VENDRE

En campagne à rénover :
batiment en pierres de 2 pièces
grenier aménageable
1021 m² de terrain.

A RENOVER à la petite Mésandais
bâtiment en pierre - cheminée -
grenier aménageable
3110 m² de terrain.

Route de Chateaubourg
Maison de T. III avec dépendances
1158 m² de terrain.

Lotissement St Martin - plein centre
T. V sur sous-sol
terrain clos de 514 m².

Route de Vitré
petite propriété sur 3550 m².

Grande Fontaine
propriété de type VI sur sous-sol
5000 m² de terrain.

S.C.P. P. REMINIAC - J.P. GATEL - J. HAMON

Avenue de la Forêt - 35340 LIFFRE

Service Immobilier - 99.68.40.90

Bureau Permanent LA BOUEXIERE - 99.62.62.64

SACER

POUR ALLER PLUS LOIN

- Travaux publics
- Travaux particuliers
- Voirie
- Sols industriels
- Terrains de sports
- Tennis
- Terrassement
- Canalisations

16, rue Jean-Le Hô

B.P. 3837

35038 RENNES CEDEX

☎ 99 59 25 91

afer 

association française d'épargne et de retraite

Compte à Versements Libres

Gérer son patrimoine, c'est pouvoir :

> EN *DISPOSER* EN PERMANENCE

> PROFITER D'UN *HAUT RENDEMENT*

> EN TIRER

> LE *TRANSMETTRE* SANS DROIT

DES *AVANTAGES FISCAUX*

DE SUCCESSION

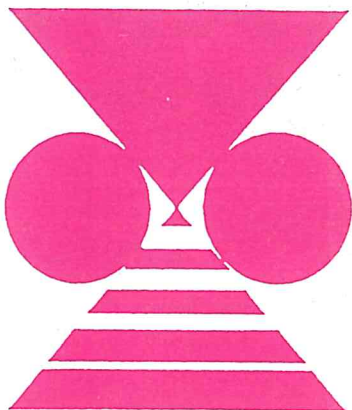
POUR TOUT SAVOIR SUR LES AVANTAGES de l'AFER

Assurances ABEILLE - M. BARABE Claude

33 , Bd Pierre Landais - 35500 VITRÉ

Tél. 99.75.01.58

**SOCIETE
DES
CARRIERES
MOULET**



Carrières de Chevré

B.P. 47

35340 LA BOUEXIERE

Tél.: 99. 62.62.80

- *Pierres concassées*
- *Sable et graviers lavés*
- *Tout-venant*
- *Sable de concassage*
- *G.H.R. (Grave Reconstituée Humidifiée)*
- *Blocage*
- *Découverte*

**VOTRE ASSURANCE
EST-ELLE MOINS CHERE ?
COMPAREZ AVEC LES TARIFS BLEUS**



CHRISTIAN THOMAS

24, RUE THEOPHILE REMOND - 35340 LA BOUEXIERE

TEL.: 99 62 68 69

PLACE DE LA GARE - 35550 VITRE - TEL.: 99 75 22 34